



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

BIB. DOM.
LAVAL S. J.

161-664-2



Σ 494a
BIBLIOTHÈQUE

"Les Fables"

S J

60 - CHANTILLY

MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSIEUR
LE DAUPHIN.
NOVEMBRE 1685.



A PARIS,
AU PALAIS.
L. Boucher

ON donnera toujours un Volume
nouveau du *Mercure Galant* le
premier jour de chaque Mois, & on
le vendra, aussi-bien que l'Extraor-
dinaire, Trente sols relié en Veau,
& Vingt-cinq sols en Parchemin.

A P A R I S,

Chez **G. DE LUYNE**, au Palais, dans la
Salle des Merciers, à la Justice.

Chez la-Veuve **C. BLAGIART**, Court-
Neuve du Palais, **AU DAUPHIN**.

Et **T. GIRARD**, au Palais, dans la Grande
Salle, à l'Envie.

M. DC. LXXXV.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

SSSSS SSSSZ SSSZSS S22

T A B L E D E S M A T I È R E S

contenues dans ce Volume.

P <i>Relude.</i>	
<i>Panegyrique du Roy.</i>	4
<i>Dialogue de l'Eloquence & du Louis d'or.</i>	53
<i>Benediction de l'Abbesse de Betanconrt en Picardie.</i>	69
<i>Prix donne par Mr le Duc de la Meille- raye.</i>	72
<i>Lettre touchant une nouvelle decouverte.</i>	77
<i>Theme celeste.</i>	86
<i>Lettre en Prose & en Vers.</i>	89
<i>Translations.</i>	99
<i>Ode.</i>	108
<i>Emplois, services, & mort de Mr le Chancelier.</i>	127
<i>Ehoix que le Roy fait de Mr de Bouche- rat, pour remplir la place de Chanco- lier de France, avec tout ce qui re-</i>	

à ij

TABLE.

<i>garde cet article , & ce qui a suivy ce choix ,</i>	161
<i>Mort de Mr le Prince de Conty .</i>	189
<i>Madrigaux .</i>	200
<i>Préférence de la Charge de Chancelier de Monsieur , donnée à Mr de Boisfrant .</i>	206
<i>Gouvernement de Broûage , donné à Mr du Saussay .</i>	208
<i>Histoire .</i>	209
<i>Morts .</i>	211
<i>Remede surprenant .</i>	239
<i>Evêques decedez , avec les noms & les services qu'ont rendu à l'Eglise ceux qui ont remply leur place .</i>	242
<i>Service fait pour Mr le Duc du Lude .</i>	264
<i>Mr d'Argouges est nommé Conseiller d'E- tat ordinaire , à la place de Mr Bouche- rat .</i>	264
<i>Article concernant tout ce qui s'est passé touchant les affaires de la Religion , & les Conversions depuis le mois dernier .</i>	269
<i>Prise du Comte de Tekeli , avec les avan-</i>	

TABLE.

<i>rages remportez par les Polonois.</i>	311
<i>Histoire de Hongrie.</i>	315
<i>Noms de ceux qui ont deviné les Enig-</i>	
<i>mes.</i>	317
<i>Enigmes.</i>	320
<i>Mr de Bonrepani est pourveu de la Char-</i>	
<i>ge de Lecteur ordinaire de la Chambre</i>	
<i>du Roy.</i>	324
<i>Conclusion.</i>	326

Fin de la Table.

Avis pour placer les Figures.

LE Theme celeste, doit regarder la page 89.

L'Air qui commence par *l'Amour*,
le seul amour est cause, doit regarder la page 205.

L'Air qui commence par *l'Amour fut*
il jamais, &c. doit regarder la page 317.



MERCURE GALANT

NOVEMBRE 1685.

C'Est avec raison, Madame, que tous ceux qui ont entrepris l'Eloge du Roy, ont dit que sa vie estoit un continuel enchainement de Miracles. Ce qui se passe aujourd'hui.

Novembre 1685. A

2 MERCURE

d'huy nous le fait connoître , & il ne me seroit pas difficile d'y trouver une ample matiere aux loüanges de ce grand Prince, si je n'avois accoustumé de me taire , quand je puis faire parler un autre en ma place. Je n'ay ny le temps de ramasser toutes les choses que l'on peut dire à sa gloire , ny l'éloquence qui me seroit necessaire pour les bien représenter. C'est ce qui m'oblige à commencer cette Lettre par le Panegyrique de Sa Majesté,

qui fut prononcé à Caën le cinquième de Septembre, au sujet de la Statuë que les Habitans luy ont élevée. Je vous envoyay le mois passé une exacte Relation de cette Feste, & vous marquay que le Pere Fejacq, Professeur en Theologie, & Prieur des Jacobins de la Ville, avoit charmé par un excellent Discours le grand nombre d'Auditeurs que le zele qu'on a par tout pour le Roy, avoit attiré à cet auguste Spectacle. Voicy en quels

A ij

4 MERCURE

termes ce Discours estoit
conceu.

QU'attendez-vous de moy,
Messieurs ? Avez-vous
esperé que je répondrois à vos
idées, quand vous m'avez fait
l'honneur de me choisir pour
Panegyriste de nostre Auguste
Monarque, & pour interprete
de vos cœurs ? Ces deux qualitez
sont difficiles à soutenir ; ce qu'a
fait LOÜIS LE GRAND est si
extraordinaire & si singulier ; les
sentimens que vous avez pour
luy sont si vifs & si délicats,
qu'on ne peut sans témérité se

GALANT. 5

promettre de réussir, soit qu'on soit obligé de parler de luy, soit qu'il faille parler pour vous.

L'Invincible, le Magnanime LOUIS fait le bonheur de la France, la destinée de l'Europe, l'étonnement de l'Univers. La gloire de son Nom s'étend jusqu'aux extrémités de la terre; & de ces extrémités, des Peuples dont les Noms nous estoient presque inconnus, viennent le voir & l'admirer. Adoré de ses Sujets; respecté de ses Voisins, toujours vainqueur, soit qu'irrité de l'orgueil de ses Ennemis, il leur fasse la guerre; soit que touché de

A iij

6 MERCURE

leur foiblesse, il leur donne la Paix. Quelles expressions peuvent égaler la gloire d'un tel Prince ? L'Eloquence accoutumée à relever les actions des autres. Heros, ne peut qu'affoiblir celles de LOUIS, presque reduite à ne le louer que par son desordre & son silence.

Il paroist bien, Messieurs, qu'un merite si extraordinaire a fait sur vos cœurs toute l'impression qu'il est capable de faire. L'éclat de ce jour qui va devenir celebre; cette Pompe, cette Assemblée, la joye qui paroist dans vos yeux, la Place mesme que vous

GALANT. 7

avez fait embellir, & la magnifique Statuë que vous venez d'y ériger, ne nous laissent point douter, qu'entre tous les Sujets d'un si grand Roy, il n'y en a point qui ressentent mieux que vous, le plaisir & la gloire de luy obeir. Rien de tout ce que sa Grandeur vous a fait penser, ne devroit échapper à quiconque doit parler pour vous. Mais comment une langue pourroit-elle servir d'interprete à tant de cœurs? Quel Orateur assez habile pourroit expliquer ce qu'ont pensé tant de spirituelles & d'illustres Personnes?

A iiii

Quand il ne seroit pas mesme impossible d'y réüssir , estoit-ce sur moy , Messieurs , que devoit tomber vostre choix ? Né dans une autre Province , & presque inconnu dans cette Ville , où fleurissent les beaux Arts , où plusieurs excellens Hommes joignent l'étude de l'Eloquence à celle des Loix , des belles Lettres , des Sciences humaines , & de la Divine Theologie , devois-je espérer d'autre part au Panegyrique que vous prepariez , que celle d'entendre & d'applaudir ?

Mais vous avez voulu que ce Panegyrique deust sa beauté à la

grandeur de sa matiere, sans rien
devoir à l'Orateur. Vous l'avez
voulu, Messieurs, & j'obeis ;
persuadé de mon insuffisance, seur
neanmoins de vous plaire, puis-
que j'ay l'honneur de parler d'un
Prince pour qui vous n'avez pas
moins de tendresse que de respect,
& qui merite l'admiration qu'ont
pour luy les deux Mondes qui
composent l'Univers, je veux
dire le Monde Chrestien, & le
Monde Politique. Il est rare qu'on
leur plaise également. Tels Prin-
ces qui ont esté les delices de l'E-
glise, n'ont pas eu l'approbation
du Siecle; & tels qui ont fait l'ad-

10 MERCURE

miration de ces sages mondains , qui préfèrent à toutes les raisons la raison d'Estat , ont eu le malheur de déplaire aux Sages Evangeliques , qui préfèrent à tous les interests , l'intérêt de la Religion.

Ce qui distingue le Roy de presque tous les autres Rois , est qu'il plaist en mesme temps à ces deux Mondes. On voit en luy ce que l'Eglise peut aimer , on y voit ce que le Siecle peut admirer. Et si je suis assez heureux pour raconter seulement quelqu'une de ses actions sans en affoiblir la beauté , ou pour découvrir quelqu'une de ses vertus sans en diminuer l'é-

clat ; vous avouerez, Messieurs, qu'on pourroit ajouter aux nobles Inscriptions, que des personnes distinguées par leur rang, & par leur mérite, ont fait graver au pied du superbe Monument, que cette Ville consacre à la gloire du Roy, qu'on pourroit, dis-je, y ajouter ces deux mots, qui seuls valent un Panegyrique ; LOUIS LE GRAND, l'Amour du Monde Chrestien, l'Admiration du Monde Politique.

Si ce que l'Eglise aime dans les Princes, n'est pas toujours ce qui brille le plus en eux, c'est du moins ce qui mérite le plus d'estime. In-

12 MERCURE

capable qu'elle est de se laisser ébloüir par un faux jour, éclairée des lumieres de l'Evangile, elle n'estime que le vray merite, & ne donne que de justes éloges. Que peut on s'imaginer de plus grand que ce qu'elle aime dans les Rois ? Ne se croire élevé sur le Trône que pour rendre des Sujets heureux ; n'entreprendre la Guerre que pour réprimer l'injustice, ou pour affermir la Paix, n'avoir de puissance & de grandeur, que pour les faire servir aux interets de la Religion ; c'est ce qu'aime l'Eglise, & ce que nous admirons en LOUIS LE GRAND.

Qu'on est heureux quand on obéit à un Prince, persuadé comme luy, que la Providence fait naistre les Rois pour l'utilité de leurs Sujets ! & que comme les Astres ne sont attachez au Ciel que pour éclairer l'Univers, les Souverains ne sont élevez sur le Trône, que pour le bien de leurs Estats ! LOÜIS ne pense qu'à faire la felicité des siens. Si nous l'admirons, il nous aime. Nous nous estimons heureux de l'avoir pour Maistre, & il ne seroit pas content de luy-mesme, s'il y avoit dans le monde un meilleur Maître que luy.

14 MERCURE

A qui devons-nous qu'à sa valeur & à ses soins , le repos dont nous avons jouï pendant une longue Guerre , qui ne nous a point empesché de goûter les fruits & les douceurs de la Paix ? Si nos voisins n'ont pas seulement approché de nos Provinces qu'ils esperoient conquérir , s'ils n'ont rien fait de tout le mal qu'ils vouloient faire ; n'est-ce point qu'il les a prévenus , & que portant la terreur & la desolation sur leurs terres , il les a mis hors d'état d'entreprendre rien sur les nostres ?

A qui devons-nous qu'à sa prudence , & à la passion qu'il a de

nous rendre heureux , l'établissement du Commerce, la sûreté de la Navigation, la reforme des Loix, le bon ordre de la Justice ; la discipline des Armées ; tout enfin ce qui rend la France aussi florissante au dedans , qu'elle est redoutée au dehors ? De tout ce qui peut nous estre utile , rien n'échappe à sa prévoyance , rien ne fatigue sa bonté , remplissant selon nos divers besoins les différentes fonctions de Législateur , de Pere & de Juge ; tantost il fait des Loix, tantost il accorde des Graces, & tantost il termine des Differens.

Plus sage que tant de Rois,

16 MERCURE

qui ne se soucians pas que leurs Sujets soient bons, pourveu qu'ils leur soient soumis, pensent plus quand ils font des Loix, à conserver à chacun son bien, que son innocence; LOÛIS se considérant plutôt comme le Directeur des mœurs de ses Sujets, que comme l'Arbitre souverain de leur fortune, ne fait pas seulement des Loix pour maintenir la tranquillité dans son Empire, il en fait pour y conserver la vertu. Il punit le Blasphème, il défend les Usures, il arreste la fureur des Duels, fureur presque aussi ancienne que la Monarchie, inve-

exéc, opiniâtre, incurable à tout
 autre qu'à LOUIS LE GRAND,
 dont l'empire semble s'étendre jus-
 ques sur les cœurs. Il commande,
 & comme on perd en même temps
 jusqu'au desir, jusqu'à la pensée
 de luy desobeir, il ne trouve pres-
 que point de coupables qu'il soit
 obligé de punir.

Il voudroit bien ne pas trou-
 ver plus de malheureux ; mais
 parce que telle est nostre destinée,
 qu'il y en aura toujours, il se fait
 un plaisir & une loy de les secon-
 der. Qui d'entre ses Sujets distin-
 gué par le merite, & accablé par
 la fortune, luy a fait connoistre
 Novembre 1685. B.

18 MERCURE

ses besoins sans le voir s'y intéresser ? Laquelle de ses Provinces a veu mourir ses esperances par le déreglement des Saisons , sans les voir aussi-tost renaître par les soins qu'il a pris de la soulager ? Il suffit que LOUIS sçache qu'on est malheureux pour qu'on cesse aussi-tost de l'estre. Son air seul & ses manieres obligeantes tiennent lieu de bonne fortune aux miserables qui ont l'honneur de l'aborder ; il y ajoute des secours considerables , & il semble que la Providence ne permet qu'il arrive quelques disgraces , que pour luy laisser la gloire d'avoir

fait seul le bonheur de ses Sujets.

L'amour qu'il a pour eux le fait souvent descendre du Trône pour monter sur le Tribunal , où comme s'il n'estoit point d'ailleurs occupé à regler la destinée de presque tous les Souverains de l'Europe , il se fait une serieuse occupation de terminer les Differens de ses Sujets. Il écoute, il examine, il prononce ; mais avec quel discernement ? Avec quel respect pour les loix ? Ceux dont il daigne prendre les avis , avoient que plus habile qu'eux il ne regne pas moins dans son Conseil par l'élevation de son genie , que par la superio-

B ij

rité de son rang. Il démele toujours le bon droit ; & si nous en exceptons les occasions , où sa bonté pour ses Sujets l'empesche de se rendre justice à soy-mesme , il le favorise toujours ; inflexible dans la justice qu'il rend aux autres ; injuste avec honneur dans les injustices qu'il se fait à luy mesme ; & par tout également digne de l'amour du Monde Chrestien.

Mais peut-estre qu'il paroist moins aimable à ce monde pacifique , quand à la teste de ses redoutables Armées il porte la guerre chez les Peuples jaloux de sa puissance. Rien moins, Messieurs,

il plaist autant sous les armes que
sur le Trône.

Qu'on ne se figure point icy
un de ces Conquerans , qui ne
troublent le repos de la terre , que
pour calmer le trouble qu'un desir
déréglé de s'agrandir excite dans
le cœur. Tels ont esté les Ce-
sars & les Alexandres , qui en
acquerant un peu de gloire, se sont
attirez beaucoup de haine ; au lieu
que nostre invincible Monarque
ne s'est pas moins acquis par ses
conquestes l'amour que l'admira-
tion de l'Univers.

Ne sçait-on pas , que le desir
de vaincre , le plaisir , de se van-

22 MERCURE

ger, le dessein de nuire, ny aucune de ses farouches passions qui font les guerres injustes, ne luy a point fait prendre les armes? Nos Ennemis mesmes peuvent-ils desavouer que quelque ardeur qu'il eust pour la gloire, quelque assuré qu'il fust de triompher, il n'a combattu que malgré luy? Jamais il n'eust fait la guerre, si sans la faire, il eust pû réprimer l'injustice de ses voisins, ou assurer le repos de ses Sujets?

Empereurs, Rois, Souverains, Republiques, Estats, Peuples qu'il a vaincus, ne vous en prenez qu'à vous mesmes de vos pertes

et de vos malheurs. Si l'Espagne n'eust pas contesté des Droits trop bien justifiez, LOÜIS n'eust point attaqué les Pais-bas, qu'il parcourut comme un foudre, avec une incroyable rapidité, laissant par tout d'éclatantes marques de ses victoires. Si la Hollande eust esté moins ingrate, on ne l'eust point veüe succomber sous la mesme puissance, à laquelle elle estoit redevable de son élévation. Si l'Allemagne eust mieux connu ses veritables interests; si des craintes imaginaires, si d'injustes défiances ne l'eussent fait armer contre la France, le Roy qu'elle a con-

24 MERCURE

traint de devenir son Ennemy, n'eust jamais esté que son Protecteur.

Combien les Princes liguez avec tant de peine, & avec si peu de succès, eussent-ils épargné de sang? Combien de Places eussent-ils conservées, si leur opiniâtreté ne les eust empêchez d'observer les Traitez que leur foiblesse les avoit forcé de conclure? Luxembourg n'eust point changé de maître, s'il n'eust fallu par un coup de si grand éclat mettre fin aux lenteurs & aux artifices de la Politique Espagnole. L'obstination des Ennemis à per-
dre

dre cette importante Place , a forcé le Roy à la prendre. Passionné pour la paix jusques dans le sein de la victoire , il n'a fait cette dernière conquête que pour n'estre pas obligé d'en faire de nouvelles.

Quel autre obstacle, que sa seule moderation s'est opposée à celles qu'il pouvoit faire ? L'occasion sera-t-elle jamais plus favorable de remonter sur le Trône de Charlemagne , & de s'assujétir l'Empire, qui sur le penchant de sa ruine sembloit demander un nouveau Maître, & un plus puissant Protecteur ? Le Roy n'avoit qu'à le vouloir , il pouvoit tout. Mais
 Novembre 1685. C

26 MERCURE

semblable au grand Theodose, que Saint Augustin admire pour avoir esté moins sensible au desir d'acquiescer un Empire, qu'à la gloire de secourir un Empereur destitué de tout secours : LOUIS, pour laisser à l'Empire la liberté de réunir ses forces contre les Turcs, retire les siennes du voisinage de Luxembourg, prest à secourir l'Empereur, & à renouveler sur les bords du Danube les merveilles de la journée du Raab, si ce Prince n'eust mieux aimé s'exposer à perdre tout, qu'à devoir deux fois sa Couronne.

Que cet endroit, Messieurs, a

esté touchant pour l'Eglise! & que le Roy parut aimable au Monde Chrestien, quand il suspendit ses conquestes pour faciliter le secours de Vienne, dont la perte n'estoit pas tout le mal qu'on devoit craindre. Les interets de la Religion estoient meslez avec ceux de l'Empire dans la conservation de cette Place : c'est ce qui faisoit trembler le Monde Chretien, & c'est ce qui toucha Louis LE GRAND : car fut-il jamais un Prince plus religieux?

J'en prens à témoin toute la terre : on voit par tout des marques de son zele & de sa pieté.

Cij.

28 MERCURE

Dans l'Empire , Strasbourg & Munster assujetis à leurs Princes legitimes , & en mesme temps à leurs legitimes Pasteurs ; dans la Hollande , des lauriers consacrez au Dieu des Batailles , & au lieu d'Arcs de triomphe , des Croix élevées & des Autels reparez ; en Afrique les Prisons de Tripoli , d'Alger & de Tunis ouvertes par de glorieux Traitez , ou brisées par d'heroïques efforts ; & un nombre infini d'esclaves arrachez à la fureur des Ennemis du nom Chrétien ; dans tout l'Empire Ottoman , le Christianisme florissant à l'ombre des lys ; dans la Palestine les

Lieux saints protegez contre l'impieté des Infideles, & mis à l'abry de leurs insultes ; dans les Indes, dans le Japon, dans la Perse, des Missions d'Hommes Apostoliques, établies, protégées, entretenues ; dans l'Italie, la fameuse Pyramide qui fut élevée pour vanger l'honneur de la France, abattue pour ménager la gloire du saint Siege ; à nos yeux, de dangereuses nouveautés ou prévenues, ou dissipées ; la paix rendue à l'Eglise, & ce qui fera l'éternité de cette Paix, l'Episcopat rempli d'excellens Sujets, & de grands Hommes.

Ajoutons à tant de merveilles ce qui seul suffiroit pour immortaliser la pieté de LOUIS LE GRAND : le Calvinisme presque aneanty ; il expire ce monstre qui desoloit autrefois la France ; elle languit , elle meurt cette heresie qui fut la source funeste de nos divisions & de nos guerres. Ils ne subsistent plus ces Temples élevez sur les ruines de nos Eglises ; ces Temples où l'on n'offroit pas de Victimes , & où l'on formoit des vœux qui n'avoient peut-estre pas pour objet nos prosperitez. Des millions de Protestans sont réduits à un petit nombre , & bien-tôt

ce ne sera plus que par l'Histoire qu'on apprendra qu'elle a esté la fortune de ce formidable party.

Il avoit résisté aux armes de plusieurs grands Rois , & il cede presque sans résistance à LOUIS LE GRAND, qui n'employe pour le ruiner que sa bonté, sa douceur, ses bienfaits, son zèle, & ses Loix ; Loix qui sans violer d'anciens Edits en repriment les abus ; Loix également douces & severes, justes & charitables ; Loix favorables à ceux mesmes qui les trouvent dures, & auxquelles ceux qui s'en plaignent se confesseront quelque jour redevables de leur salut..

C iiij.

L'Eglise peut-elle donner moins que son cœur à un Prince qui luy rend de si grands services ? Est-ce assez qu'elle l'appelle le Prédicateur de la Foy , le Defenseur des Veritez Orthodoxes , l'Evesque seculier de ses Sujets ? Noms glorieux que Saint Remy donnoit autrefois à Clovis. Est-ce assez mais laissons à l'Eglise le choix de ce qu'elle doit faire pour marquer sa reconnoissance à ce Grand Roy ; & voyons dans le peu de temps qui nous reste , s'il ne merite pas aussi justement l'admiration du Monde Politique, que l'amour du Monde Chrestien.

L'admiration , toute muette qu'elle est ordinairement , est le plus glorieux de tous les Eloges. Tandis que ce qu'on estime laisse la liberté de parler , ce qu'on dit peut estre soupçonné de flaterie ; tout est naturel , tout est sincere dans le silence qui accompagne la surprise ; ce qu'on voit ne peut estre que tres-grand , quand on admire sans loüer. Alexandre toujours brave , toujours heureux, ne trouva rien qui pût arrester le cours rapide de ses Victoires, toute la terre en fut saisie d'étonnement ; & comme il est remarqué dans l'Ecriture , ne pouvant le loüer.

34 MERCURE

elle se tût , & l'admira. Salomon fut le plus magnifique de tous les Rois , & ceux qui le virent, tomberent dans une espece de ravissement qui leur osta l'usage de la parole. Ce que ces Princes ont esté dans leur Siecle , LOUIS LE GRAND ne l'est-il pas dans le nostre ? Est-il moins vaillant & moins heureux qu'Alexandre ? Est-il moins magnifique que Salomon ? N'en doutez pas , Messieurs , la posterité l'admirera , comme nous les admirons.

Le fameux Passage du Rhin va prendre parmi les prodiges le rang qu'ont tenu jusqu'icy les pas-

sages du Granique & de l'Hydaspe. On y verra LOUIS LE GRAND s'estimer heureux d'avoir enfin trouvé un peril digne de luy; & ce que ne put faire Alexandre, on l'y verra imprimer dans les cœurs de tous les siens la noble ardeur dont il brûloit. Soutenus par sa presence, animez par sa valeur, glorieux de combattre sous les yeux d'un si grand Roy, ils se précipiterent dans les eaux, & ils allerent malgré la profondeur & la rapidité du Fleuve, chercher des Ennemis qui n'eurent ny assez de fermeté pour les recevoir, ny assez de cœur

36 MERCURE

pour les attendre.

Cent prodiges ont suivy ce premier miracle ; mais la Posterité qui les doit admirer , les croira-t-elle ? Vous mesmes, Messieurs, qui les avez vus , les croyez-vous ? L'Histoire de LOUIS LE GRAND , toute vraie qu'elle est, à t-elle moins que celle d'Alexandre l'air de la Fable ? Y a-t-il de la vray-semblance dans les veritez qu'on dit de luy ?

Qu'en quinze jours , dans la plus fâcheuse saison de l'année, il ait subjugué toute une Province considerable par le nombre & par la force de ses Places ; qu'en

moins d'un mois il ait pris plus de Villes qu'il n'en faudroit pour faire un puissant Etat ; qu'il ait résisté seul à toute l'Europe ; qu'il ait triomphé par tout où il a combattu ; que ses Ennemis n'ayent esté que les témoins & les spectateurs immobiles de ses victoires ; qu'il leur ait osté jusqu'au courage de se défendre ; qu'il ait réduit Alger à confesser qu'il luy faisoit grace , quand il luy imposoit des Loix ; qu'il ait humilié Gennes , sans achever de la détruire : souffrez que je le repete , vous qui en avez esté les témoins, le croyez - vous ? Ou parce qu'il

38 MERCURE

vous est impossible d'en douter, espérez-vous que les Siecles futurs n'en doutent point? Alexandre crût qu'il étoit de sa gloire de les tromper, par les vaines apparences d'une grandeur qu'il n'avoit pas : il est au contraire de la gloire du Roy qu'on les ménage, & qu'on ne leur apprenne des grandes choses qu'il a faites, que celles qu'ils pourront croire.

Que la Posterité sçache, que LOUIS s'est rendu deux fois maître de Valenciennes par ses Armes & par ses Bienfaits. Mais ne luy disons pas que cette importante Place attaquée au milieu de

L'Hyver, a esté prise en un quart d'heure & en plein jour ; qu'on la vit passer en un moment de la confiance au desespoir , & du desespoir à la joye ; & que le sort des Vaincus y fut bien-tost égal à celui des Victorieux ; ceux-cy pensant avec plaisir à la gloire qu'ils avoient acquise , ceux-là au pardon qu'on leur avoit accordé ; & tous à la Victoire que LOUIS avoit emportée.

Que la Posterité sçache , que le formidable Cambray n'a resisté que tres-peu de jours : mais qu'elle ignore, que le Roy n'employa pour le prendre que la moindre partie

40 MERCURE

de ses Forces: & que plus genereux qu'Alexandre, qui croyoit perdre autant de gloire, que les autres en acqueroient, il avoit envoyé ses meilleures Troupes à son illustre Frere, qui dans le mesme temps prenoit une Ville, & gaignoit une Bataille.

Ce que nous retrancherons des surprenantes actions que l'Invincible LOUIS a faites, empêchera ceux qui viendront après nous de le prendre pour un Heros fabuleux; & le peu que nous en dirons suffira pour le faire regarder comme le plus grand des Heros.

GALANT. 41

Pourra-t-on luy refuser ce titre , quand on sçaura qu'après avoir triomphé de ses ennemis , il s'est vaincu luy-mesme ? C'est ce qu'il faudra raconter exactement à la Posterité. Il est de l'intérêt de toute la terre , qu'aucun Prince ne le puisse ignorer. LOÜIS plus grand que sa gloire & que sa fortune , aussi maître de luy-mesme que de ses Ennemis , s'arreste au milieu de sa course , & borne ses Conquestes dans un temps où son glorieux destin sembloit l'appeller à l'Empire de l'Univers. Il est vray qu'il fait la Paix en Conquerant & en Maître ; il la

Novembre 1685. D

42 MERCURE

donne à ses Ennemis , comme il donne des Loix à ses Sujets ; seul Arbitre , seul Mediateur , il conclut , il décide ; ce qu'il pretend qu'on restitue , ce qu'il veut donner , ce qu'il doit retenir , il regle tout ; mais il le regle d'une maniere si desintereffée , si genereuse , qu'il semble vouloir partager avec les Vaincus le fruit de ses Victoires ; & qu'il donne sujet de douter ; lequel des deux luy est plus glorieux , ou d'avoir si souvent triomphé durant la guerre , ou d'avoir sacrifié tant de Conquestes à la Paix.

L'Antiquité, toute fiere qu'elle

GALANT. 43

est du grand nombre de ses Heros, pourroit-elle nous en montrer un, qui dans telles conjonctures ait fait un si grand sacrifice ? Il y a peu de Conquerans qui ne se soient laissez entraîner comme des esclaves par leur bonne fortune ; Alexandre succomba sous le poids de la sienne, aveuglé de son bonheur il perdit toute moderation. C'estoit , Messieurs , c'estoit à LOUIS LE GRAND qu'estoit reservé l'avantage de donner au monde ce rare exemple de vertu ; & d'apprendre aux Souverains qu'ils doivent préférer aux charmes de la gloire, le repos de leurs

D ij,

44 MERCURE

Sujets , & au titre de Conquerant la qualité de Pacifique.

Un Prince connu sous ce nom dans la Judée , fut autrefois adoré de toute la terre ; & ce Prince semble renaître en LOUIS LE GRAND. Ces nombreuses Armées prestes en tout temps à marcher & à combattre ; ces Flotes qui font trembler toutes les mers ; ces fortifications si régulières , & presque aussi-tôt achevées que résolues ; ces richesses immenses, ces magnifiques Palais , cet assemblage de tous les Chefs-d'œuvres de la Nature & de l'Art ; ces Montagnes abattues , ces Rivières dé-

tournées , cent autres semblables
 merveilles ne renouvellent-elles
 pas dans nos jours les merveilles
 du temps de Salomon ? N'en
 voyons-nous pas mesme un grand
 nombre qui échaperent à la ma-
 gnificence , ou aux soins du Mo-
 narque des Juifs ? Ce fameux
 Hostel , qui disputeroit de beauté
 avec les plus superbes Palais des
 Rois , & qui sert d'azyle à de
 braves & d'illustres malheureux ;
 ces soins si noblement employez
 à former de jeunes Guerriers , ces
 établissemens où la beauté trouve
 une protection qui l'empesche de
 devenir criminelle , & où la No-

46 MERCURE.

blesse trouve des secours qui l'empesche d'estre miserable ; ne sont-ce pas des prodiges de magnificence inconnus jusqu'au temps de LOÜIS LE GRAND ? Le monde les admire ; mais ce qu'il admire le plus , est la personne même de LOÜIS.

Quelle grace ! quel air ! quel admirable mélange de douceur & de majesté ! peut-on le voir sans l'aimer ? Et se lasse-t-on de le voir ? N'y a-t-il point dans ses moindres mouvemens je ne sçay quel agrément qui enchante ? Un air de Heros & de Souverain ? Je ne sçay quoy de plus qu'humain

GALANT. 47

*qui charme les yeux , qui ravit
 les cœurs , & qui inspire tout à
 la fois la tendresse , l'obéissance &
 le respect : Un seul de ses regards
 te fait mieux connoître , que ne le
 feront jamais ses Historiens & ses
 Panegyristes : & pour estre per-
 suadé de tout ce que la renommée
 publie de luy , il ne faut que le
 voir un moment. On se l'imagine
 d'abord , tel qu'il est , à la teste de
 ses Armées , intrepide , agissant ,
 infatigable ; tel qu'il est dans son
 Conseil , assidu , pénétrant , judi-
 cieux ; tel qu'il est dans sa Cour ,
 & au milieu de cette foule d'a-
 dorateurs , que son mérite plutôt*

48. MERCURE

que sa fortune luy attire de tous les endroits de la terre , doux , caressant , de facile accès , sensible à l'amitié, distinguant le merite, récompensant la vertu, dissimulant les defauts, supportant les foiblesses ; enfin plus grand Homme encore que grand Roy, & toujours digne de l'admiration du Monde Politique, & de l'amour du Monde Chrestien.

Que n'ay-je, Messieurs, une éloquence assez vive & assez forte pour le représenter tel qu'il paroist à ceux qui ont l'honneur de le voir ! Mais vous avez heureusement suppléé à ce que
VOUS.

vous sçaviez qui manqueroit à
 ma voix. L'excellente Statuë que
 vous avez érigée parle pour
 vous , elle parlera mesme dans
 tous les temps ; & ce monument
 travaillé avec un art & une dé-
 licatesse capables d'immortaliser
 son Auteur , n'est pas seulement
 le témoin fidelle des sentimens res-
 pectueux que vous avez pour
 le Roy , il sera son Panegyriste
 eternal. Les Siècles les plus recu-
 lez se souviendront en le voyant,
 des Victoires & des Vertus de
 LOÜIS LE GRAND ; on pensera
 tout ce que vous pensez aujour-
 d'huy , & l'on dira que si LOÜIS

Novembre 1685.

E

50 MERCURE

*a esté le plus Grand des Roys ,
vous avez esté les plus fidelles ,
& vous vous estes estimez les
plus heureux de ses Sujets.*

*Faites , ô mon Dieu ! que nous
jouiſſions long-temps de ce bon-
heur , & qu'il dure encore après
nous. Conservez-nous un Prince
que vous nous avez donné , par-
ce que vous nous aimez. Lais-
sez-luy le temps d'achever ce qu'il
medite pour vostre gloire , &
comblez-le de vos graces , tandis
qu'il nous comble de ses faveurs.
Qu'il n'ait point d'ennemis , ou
qu'il en triomphe toujours ; Que
la felicité de son regne s'étende*

GALANT.

5

également sur sa Famille & sur
ses Etats; Que le glorieux heritier
de sa Grandeur le soit de sa ver-
tu; Qu'il ait son cœur, comme il
a son nom; Que les peuples re-
verent ce Monarque, l'amour de
l'Eglise, l'admiration du monde;
Que les Roys l'imitent; Que tout
luy soit assujetty, & que luy-
mesme vous soit soumis.

Ce sont, ô mon Dieu, les
Vœux que forment de toute l'éten-
duë de leur cœur ce Prelat si ver-
tueux & si digne de son Auguste
Caractere: Ce Sage & judi-
cieux Intendant, digne Ministre
d'un si grand Roy; ces Magistrats

E ij

25 MERCURE

*si zelez pour le bien public ;
ces Docteurs si habiles ; ces Juges
équitables , & éclairez , ces Sça-
vans de toutes professions , & tout
ce Peuple. Ils vous demandent ,
Seigneur , & je vous demande
avec eux , la continuation des
graces que vous avez si libérale-
ment répandues sur la Personne ,
sur la Famille , & sur les Etats
de LOUIS LE GRAND.*

Je vous envoie un Dialo-
gue qui a reçu icy de grâds
applaudissemens. Je ne sçay
point le nom de son Auteur ,
mais l'Ouvrage parle assez

de luy-mefme, fans qu'il foit
befoin d'autre chofe pour
vous le faire eftimer.

22SS2S2S2S2S2S2S2S2

DIALOGUE
DE L'ELOQUENCE
ET DU LOUIS D'OR.

L'ELOQUENCE.

A Vous voir & à vous
entendre , les Hom-
mes n'ont point d'autre Di-
vinité que vous ; il ne reſte
plus qu'à vous bâtir un
Temple.

E iij

54 MERCURE

LE LOÜIS D'OR.

On m'en a déjà bâty un où je ne faisois pas mal le Personnage d'un Dieu ; mais il m'importe fort peu d'avoir un Temple de pierre & de bois , pourveu que j'aye le cœur de l'Homme pour mon Autel, où il me consacre tous ses travaux & ses soins.

L'ELOQUENCE.

Vous parlez bien haut pour le Fils de la Terre.

LE LOÜIS D'OR.

Je ne suis point tellement le Fils de la Terre , que je ne sois aussi le Fils du Soleil & des Astres.

L'ELOQUENCE.

Pour moy , je suis la Fille
de l'entendement & du cœur
de l'Homme.

LE LOUIS D'OR.

S'il n'y a qu'à sortir de l'en-
tendement & du cœur de
l'Homme pour prouver sa
noblesse , les trahisons & les
grands crimes seront bien-
roft illustres , & disputeront
avec vous de la gloire de la
Naissance. Il est vray que
j'ay esté conçu dans un lieu
bien obscur , mais j'ay trou-
vé dans cette obscurité là je
ne sçay quoy qui ébloüit les

E iiij

56 MERCURE

yeux , & qui n'est pas fort defagreable aux vostres. J'avouë que ma Naiffance m'a rendu le voisin des Enfers , mais on m'y a trouvé ; & si vous y estiez cachée comme moy , je ne fçay pas qui vous iroit chercher là pour vous déterrer.

L'ELOQUENCE.

Je fçay bien que vous plâfiez aux Hommes , mais ce n'est qu'à cause que vous leur imposez par de petits agrémens qui donnent dans les yeux.

LE LOÜIS D'OR.

Mes agrémens ne donnent

point si fort dans les yeux, qu'ils ne donnent encore plus dans le cœur. Pour ce qui est d'imposer, nous sommes dans un temps où l'on ne peut faire fortune dans le monde à moins qu'on n'impose. Nous le faisons tous deux, mais avec cette difference que vous n'imposez que par des paroles, au lieu que j'impose par ma solidité, car on dit qu'il n'y a point de raison plus solide que moy, & qu'on ne peut donner une plus belle couleur à la verité que la mienne ;

58 MERCURE

au moins vous m'avoürez
qu'elle vaut bien le brillant
de vos pensées.

L'ELOQUENCE.

Toute comparaison est
odieuse, mais s'il est question
d'en venir au merite , c'est
moy qui ay reüny les Peu-
ples quand ils estoient errans
dans les Déserts , & qui les
ay fait vivre en Republique.

LE LOÜIS D'OR.

C'est moy qui suis le nerf
de leur Republique & la
liaison de leurs Estats ; c'est
moy qui suis les delices des
Jeunes , & le soin des Vieil-
lards.

L'ELOQUENCE.

Je suis la bien venuë par tout.

LE LOÜIS D'OR.

Principalement quand je vous accompagne.

L'ELOQUENCE.

J'ay accès dans le Palais des Roys.

LE LOÜIS D'OR.

Vous n'y en avez point tant, qu'un Mulet qui me porte n'y en ait encore davantage que vous.

L'ELOQUENCE.

J'ay beaucoup de pouvoir sur le cœur de l'Homme.

60 MERCURE

LE LOÜIS D'OR.

Vous en avez , mais avec un grand embarras de paroles, au lieu que moy, sans preparation & sans artifice , j'ay le don de me faire écouter dans les cœurs , & de m'en rendre le maistre ; car étant question dernièrement de consoler un miserable , vous tachâtes de le faire par beaucoup de paroles ; peut-estre qu'il n'estoit pas fait à un si beau langage , mais vôtre discours luy sembloit biē fade, lors que quelqu'un s'avisa de me mettre dans

GALANT. 61

sa main , & alors on vit la joye qui s'épanouïssoit sur son visage , & à l'entendre il sortoit de moy une vertu secrète qui luy alloit gagner le cœur. Feriez-vous bien par vos paroles , ce que je faisois en ce temps-là par mon silence ?

L'ELOQUENCE.

Je rends bien d'autres services à l'Homme.

LE LOÜIS D'OR.

Vous en rendez , mais je ne sçay s'ils valent les miens ; car je m'en vais chez un Roturier, je le rends Gen-

62 MERCURE

til-homme ; je m'en vais chez un Ignorant , aussi-tôt c'est un Homme d'un sens profond ; je m'en vais chez un Téméraire, aussi-tôt c'est un Brave ; & si vous faites les Doctes , j'ay le privilege de faire les Docteurs. Vos services valent-ils bien ceux là ?

L'ELOQUENCE.

D'où vient donc qu'après tant de bien-faits que vous rendez , je vous voyois dernièrement sous le marteau d'un Artisan où vous faisiez une pauvre figure ?

GALANT. 63

LE LOÜIS D'OR.

Je ne sçay pas si vos figures sont plus agreables , mais je sçay bien que le tour qu'on me donnoit alors, vaut bien le tour de vos Perodes & de vos Vers.

L'ELOQUENCE.

Mais avec ce beau tour on vous voit courir le Monde comme un miserable qui n'a point de Pays.

LE LOÜIS D'OR.

Si c'est un mal que de courir le Monde , il m'est commun avec le Soleil. Je n'ay point de Pays arresté,

64 MERCURE

mais par tout où je suis,
l'Homme trouve sa Patrie.

L'ELOQUENCE.

Il a donc grand tort de vous
traiter aussi mal qu'il fait; car
vous tombâtes dernièrement
entre les mains d'un vieux
Avare qui vous mit en pri-
son dans un Coffre fort, &
qui vous enfoûit dans la
terre.

LE LOÜIS D'OR.

Quand je suis en prison de
la sorte, il n'y a personne qui
n'aime mieux y entrer, que
d'aller dans les Jardins des
Princes. Je n'y suis pas tout
seul, le cœur de celuy qui

m'y met, s'y cache avec moy.

L'ELOQUENCE.

Mais que faites-vous là ?

LE LOUIS D'OR.

Ce que vous faites dans vos Ecrits qui sont cachez dans la Boutique d'un Libraire.

L'ELOQUENCE.

Je suis là comme le monument des Orateurs, où leur Esprit repose.

LE LOUIS D'OR.

Et moy je suis dans ce Trésor enfoüy, comme le monument du Riche où son Ame repose.. 1685.. F

L'ELOQUENCE.

Je plains pourtant bien
vostre destinée , puis qu'au
fortir delà on vous voit sou-
vent à la discretion d'un faux
Monnoyeur.

LE LOÜIS D'OR.

Je ne plains pas moins
vos Ecrits , puis qu'après
avoir esté lûs avec tant de
plaisir , on les voit quelque-
fois dans un Cabinet à la
discretion des Souris.

L'ELOQUENCE.

Vous allez après cela dans
des lieux pestiferez.

LE LOÜIS D'OR.

Je n'y prens point de mauvais air , & je n'en suis pas moins bien venu à la Cour , où les Creatures les plus délicates disent que je porte la santé avec moy.

L'ELOQUENCE.

On vous voit mesme sortir quelquefois d'entre les mains des Scelerats.

LE LOÜIS D'OR.

Je n'en repose pas moins agreablemēt entre les mains des Innocens.

L'ELOQUENCE.

Parmy eux il s'en trouvent

F ij

68 MERCURE

qui font merveille à déclamer contre vous.

LE LOÜIS D'OR.

Ils ne déclameroient pas si fort , s'ils ne m'e proposoient à eux-mêmes comme le prix de leur déclamation.

L'ELOQUENCE.

Cela n'empêche pas qu'il n'y ait des Philosophes qui vous condamnent en Public.

LE LOÜIS D'OR.

Il n'y en a pas un qui ne m'approuve en particulier lors que je suis dans la Bourse.

Le Dimanche 7. du dernier mois , Dame Catherine Elisabeth de Longueval de Manicamp, Abbessé de l'Abbaye de Bestancour en Picardie , fut benite par les mains de Messire François Faure , Evêque d'Amiens. Ce Prelat estoit revêtu de ses Habits Pontificaux , & assisté de tous ses Officiers. La Ceremonie se fit au bruit de plusieurs décharges , & en presence de quantité de Noblesse de la Province , de l'un & de l'autre sexe. La Messe fut chantée par la Mu-

70 **MERCURE**

fique. Cette Abbefſſe alla recevoir la Benediction , précédée de Dame Elifabeth de Monchi de Senarpont, Religieuſe de l'Abbaye de Beſtancour , ſa Chapelaine , qui portoit ſa Croſſe. A coſté d'elle marcherent Dame Cecile Gabrielle Faure , Niepce de M^r l'Eveſque d'Amiens , Prieure de cette Abbaye , & Dame Marguerite Foucault Souprieure. Mademoiſelle de Monchi, ſeconde Fille de M^r de Monchi , Marquis de Senarpont , & Mademoiſelle d'Augenlieu , Penſionnaires

GALANT. 71

de la meſme Abbaye , por-
toient ſa queue. Une ſim-
phonie fort agreable ſe fit
entendre pendant la marche
du Chœur des Religieuſes
juſques à l'Autel. M^r le Mar-
quis de Senarpont , dont je
vient de vous parler , M^r de
la Roche Marquis de Fonte-
ville , M^r de Monchi Baron
de Viſmes , M^r de Monchi
Seigneur de Courcelle , &
M^r de Vauchelle , portoient
les Offrandes. La Ceremonie
finit par un *Te Deum* chanté
en Muſique, pendant lequel
on alla baiſer l'Anneau de

72 MERCURE

Madame l'Abbesse. Il y eut ensuite un magnifique repas.

Le 24. du mesme mois, M^r le Duc de la Milleraye, qui est dans la Compagnie des Gentilshommes de la Citadelle de Besançon, & qui monte à cheval dans l'Academie de M^r de Beaumarché, donna un Prix pour une Course de Testes, & le gagna. Ce fut comme un petit Caroussel, aussi-tost executé que pensé. Il y avoit douze Chevaux qu'il fit couvrir de rubans de differentes couleurs, en moins d'une heure.

On

On commença par une Galopade de ces douze Chevaux ; avec tous les changemens de main que l'on peut faire. Ensuite il se fit un Manège figuré de cinq Chevaux en même temps dans un espace d'environ dix toises en quarré. Il y avoit un Cavalier à chaque coin , & un au milieu. Les quatre des coins faisoient des demy voltes , passant les uns sur les autres , & celuy du milieu faisoit des voltes entieres ; mais tous avec unne telle justesse & tant de mesure , qu'on eust

Novembre 1685.

G

74 MERCURE

dit que c'estoit un Ballet dansé à cheval. M^r le Duc de la Meilleraie y fit voir beaucoup d'adresse. Après cela on courut les Testes. Il avoit esté convenu , que chacun feroit trois Courses , & dans chaque Course il y avoit quatre coups à faire , ce qui faisoit douze coups en tout. De ces douze , M^r le Duc de la Meilleraie en fit dix, de ceux que l'on appelle coups francs ; & à l'égard des deux qu'il manqua , l'un toucha la teste du Maure , & l'autre entra bien avant dans le milieu du Po-

veau, à un doigt au dessous de la Teste. On peut dire qu'il remporta ce jour-là plusieurs Prix ; non seulement celui qu'il avoit donné, mais encore celui de la bonne grace & de la vigueur. Comme il ne couroit que pour la gloire, il ne voulut point profiter de son avantage. Il se fit une autre Course dont il ne fut point. Le Prix y fut remporté par un Gentilhomme de la Province, qu'on appelle le Comte de Grammont. M^r le Duc de la Meilleraye est Fils de M^r le Duc Mazarin,

76 MERCURE

c'est vous dire qu'il est un des plus grands Seigneurs du Royaume ; mais il n'est pas moins honneste homme que grand Seigneur, & l'on assure à sa gloire qu'il a encore plus de merite que de fortune. Il est entré au commencement du mois de May dernier, dans la Compagnie des Gentilshommes, commandée par M^r de Montcaut. Il ne fuit aucune peine, portant le Mousquet, & faisant toutes les fonctions & les gardes comme le moindre Soldat de la Garnison. Il a

passé par toutes les Charges, & a fait souvent celle de Major, avec beaucoup d'application & de succès.

Depuis nostre commerce de Lettres, je vous ay fait part de toutes les Découvertes qui se font en France. C'est ce qui m'oblige à vous envoyer ce qui a esté écrit depuis peu par un Religieux de la Charité, à un fort habile Medecin. Il vaut mieux que je parle par sa bouche, sur une matiere qui ayant ses termes particuliers, doit estre expliquée par ceux qui en ont une entiere connoissance. G iij

78 MERCURE

A MONSIEUR DONY,
Doyen des Medecins du
College de Grenoble.

Trouvez bon, Monsieur,
que je vous fasse part de
mes pensées, sur une Fontaine
nouvellement découverte au Mo-
nestier de Clermont, à quatre lieues
de Grenoble. J'espère que ce que
je vous en écriray, sera utile à
plusieurs personnes; parce qu'en
faisant connoître les effets de ses
Eaux, les Malades pourront y
avoir recours dans leurs besoins.
Cette Fontaine est placée au mi-
lieu d'une grande Prairie fort

spacieuse. C'est un Parterre naturel, au bas duquel est un Boc-
 cage rempli de plusieurs chemins
 couverts, où les Beuveurs peu-
 vent prendre le plaisir de la pro-
 menade sans estre exposez aux
 rayons du Soleil, & rendre leurs
 eaux sans estre veus de personne.
 Sa source sort de deffous une gros-
 se Roche, qui depuis long-temps
 estoit couverte de beaucoup de
 terre. Autour du Bassin, on voit
 sortir quantité de petits boüil-
 lons, qui sont autant de ten-
 tatives que font ces prisonniers
 innocens dans le sein de leur me-
 re, afin de se communiquer avec

80 MERCURE

plus d'abondance pour la santé des Malades. Ce n'est toutefois que depuis deux années que cette Fontaine a esté de quelque usage. On se contentoit de boire les Eaux d'une source qui est éloignée de cinq cens pas de celle dont je vous parle, & beaucoup plus crüe & plus pesante, plus chargée de fer, & moins vitriolée. La dernière qui a esté découverte, estant beaucoup plus chargée de vitriol & moins ferrugineuse que l'ancienne, il s'en faut beaucoup qu'elle ne soit si ingrate ny si pesante, parce que l'esprit de vitriol ayant attenué & subtilisé le corps du

marc, le dissout plus parfaitement,
 soit dans la matrice interieure de
 ces eaux, soit dans le chemin qu'
 elles font ensemble dans le gra-
 vier, se filtrant l'une & l'autre;
 ce qui luy donne une grande lege-
 reté, & une facilité à se distri-
 buer par les urines & par les sel-
 les, étant par consequent fort pro-
 pre, comme l'experience me l'a
 fait connoistre, pour les affections
 nephretiques, causées par un phleg-
 me, sable, ou gravier, que quel-
 ques Beuveurs ont fait d'une gros-
 seur proportionnée aux ureteres,
 & tres-favorable aux maladies
 chroniques & inveterées du bas

82 MERCURE

ventre , poussant par les selles & par les urines , suivant les dispositions particulieres du Malade.

Je dis de plus , qu'elle chasse hors les voyes de l'urine les corps mols & non encore petrifiez d'une grosseur considerable. Elle purge l'humeur tartareuse & mélancolique retenuë dans la rate & aux parties voisines , & par là elle convient aux affections scorbutiques , aux schirres naissans , leve les obstructions des vaisseaux du bas ventre , & en mesme temps délivre les Malades de toutes les funestes suites de ces embarras , & de toutes sortes de suppressions. Elle

éteint pareillement l'intemperie du foye & des reins ; elle tuë les vers comme on l'a veu en la personne de Jacques Aglot du mesme lieu, âgé de vingt ans, qui après avoir beu trois jours des Eaux de cette nouvelle découverte, jetta par ses selles un ver de sept pieds de long, qui avoit la teste faite comme un bec de canne. Mr Dabert Procureur au Parlement de Grenoble, en jetta un le second jour de la longueur d'un pied & demy, & plusieurs autres Beuveurs en ont jetté de la longueur ordinaire, & entre autres Mr de Bouvets, Conseiller Garde de

84 MERCURE

Sceau au mesme Parlement.

Les Animaux y accourent de toutes parts. Les Vaches, les Moutons sentant ces atomes spiritueux, acides & appetissans qui leur frappent l'odorat, & ensuite le goust, viennent avec empressement pour boire, & en boivent une quantité surprenante. En un mot, ceux qui ont eu l'usage des Eaux des Fontaines de la Marie de Vals, de Saint Meon d'Auvergne, de celle des Celestins de Vichy, ne font point de difficulté de les mettre les unes & les autres presque en parallele. On en a fait évaporer quatre livres de medecine, & la re-

fidence non calcinée a esté de couleur tannée tendant au gris blanc, de la pesanteur d'une dragme. Après avoir dissous la residence dans l'eau commune, ensuite filtré & évaporé jusqu'à siccité, le sel séparé de sa terre a paru fort blanc de la pesanteur de demie dragme, de goust acide. L'on voit sur l'eau du ruisseau qui s'écoule de la source, une grande quantité de sel de couleur blanche de goust moins acide, comme étant un sel fixe dont la volatilité est séparée par l'ardeur du Soleil. Je suis de tout mon cœur, votre, &c.

Frere Gilles, Religieux de la Charité
de Grenoble.

86 MERCURE

Un celebre Mathématicien Anglois, ayant remarqué que trois heures sonnerent au moment qu'on posa la Couronne sur la teste de Jacques II. Roy d'Angleterre, a eu la curiosité de supputer les vrais lieux des Planètes, & de dresser un Thème celeste pour cet instant. Il l'a communiqué en Latin à un François de ses Amis, qui en a fait la traduction qui suit en nostre Langue.

L'an 1685. le 23. d'Avril,
Stile Julien, à trois heures

GALANT. 87

après midy temps égal, ou
à 2. heures 56. minutes 48. se-
condes après midy, temps
apparent à Londres. Latitu-
de 51. degrez 32. minutes.
Sept. & longit. 17. degrez 57.
minutes.

Sig. Deg. Mi. Sec.

1. 12. 6. 22. Moy. Long. du Soleil.

3. 7. 10. 43. Apogée.

8 13. 46. 29. Vray lieu du Soleil.

1. 13. 0. 28. Moy. Long. de la Lune.

2. 0. 22. 4. Apogée.

2. 29. 32. 46. Teste du Dragon.

8 14. 42. 12. la Lune en l'Ecliptique.

. 3. 31. 18. Latit. M.A. de la Lune.

5. 9. 55. 58. Moy. Lieu de Saturne.

2. 27. 43. 55. Aphelie.

3. 22. 40. 22. Nœud Borel.

my 10. 43. 41. Vray lieu de Saturne, Oc. R.

. 2. 4. 19. Lat. S.A. de Saturne.

88 MERCURE

Sig. Deg. Mi. Sec.

6.	20.	33.	53.	Moy.	Lieu de Jupiter.
6.	7.	58.	18.	Aphélie.	
3.	5.	30.	53.	Nœud Borel.	
Σ	14.	10.	13	Vray lieu de Jupiter.	
.	1.	31.	31.	Lat. S. D. de Jupiter.	Oc. Ret.

8.	5.	1.	37.	Moy.	Lieu de Mars.
5.	0.	33.	58.	Aphélie.	
1.	17.	40.	24.	Nœud Borel.	
$\rightarrow$	13.	41.	8.	Vray lieu de Mars,	Ori. R.
.	0.	34.	41.	Lat. M. D. de Mars.	

6.	8.	22.	19.	Moy.	Lieu de Venus.
10.	3.	4.	1.	Aphélie.	
2.	14.	6.	47.	Nœud Borel.	
γ	28.	47.	11.	Vray lieu de Vénus,	Or. Dir.
.	1.	21.	22.	Lat. M. A. de Vénus.	

2.	24.	16.	11.	Moy.	Lieu de Mercure,
8.	14.	17.	5.	Aphélie.	
1.	14.	25.	6.	Nœud Borel.	
γ	23.	58.	57.	Vray lieu de Mercure,	Oc. Dir.
.	1.	13.	0.	Lat. S. A. de Mercure.	

$\mp$	27.	45.	18.	Vray lieu de la Fortune.	
-------	-----	-----	-----	--------------------------	--

POINTES DES XII. MAISONS.

Deg. Min. Sec. Signes.

La I. ou l'Ascéd.		26.	49.	35.	de Virgo.
La II.	a	19.	17.	32.	de Libra.
La III.	a	8.	27.	13.	de Scorpio.
La IV.	a	25.	52.	17.	de Sagittarius.
La V.	a	14.	12.	55.	d'Aquarius.
La VI.	a	4.	4.	40.	de Pisces.
La VII.	a	26.	49.	35.	de Pisces.
La VIII.	a	19.	17.	32.	d'Aries.
La IX.	a	8.	27.	18.	de Taurus.
La X.	a	25.	52.	17.	de Gemini.
La XI.	a	14.	12.	55.	de Leo.
La XII.	a	4.	4.	40.	de Virgo.

J'ay fait graver ce Thème celeste, & je vous l'envoye.

Voicy une Lettre mellee de Prose & de Vers, que vous trouverez fort agreable. Elle a paru telle à des Connoisseurs très-délicats.

Novembre 1685.

H

A CALISTE.

Vous avez eu raison de ne me point écrire, puisque vous m'avez crû mort. Je l'estois en effet, & je sçay trop bien mon monde pour ne pas mourir après vous l'avoir promis. D'ailleurs, il n'y a aucune différence entre mourir & estre éloigné de vous. Cependant je vous assure de ma resurrection, que je croy devoir aux devotes prieres que vous avez faites pour mon ame.

M. de la Rochefoucauld.

Je vous en suis infiniment obligé, & je vous diray franchement qu'il n'est que de vivre. La vie est bonne à cent choses, & la mort n'est bonne à rien. Ainsi j'ay esté dans une gesne insupportable durant trois ou quatre jours qu'elle m'a tenu captif. Enfin une ame sans corps est une chose du moins aussi triste qu'un corps sans ame; & sans mentir, la mienne se trouva furieusement déconcertée, de n'estre plus dans mon corps. Ainsi, je vous declare que je ne veux plus

H. ij.

mourir par complaisance.
 Me voilà donc bien & deuë-
 ment resuscité, pour autant
 de temps qu'il plaira au Maî-
 tre des Destinées, & je seray,
 tant qu'il me sera possible,
 vostre tres-humble & tres-
 rendre adorateur. J'allois fi-
 nir-là cette Lettre, mais j'ay
 crû que vous seriez bien aise
 d'apprendre mes aventures
 de l'autre Monde. Ma Muse
 vous en va faire un recit fi-
 dèle.

*Si tost que je vous eus quittée,
 Après vous avoir dit adieu,
 Adieu dont la douleur perça par le mi-
 lieu.*

GALANT. 93

*Mon ame de vous enchantée,
Je fis venir la Mort qui me prit au
collet*

*D'une maniere violente ,
Et sa Bayonncte tranchante
M'eut bien-tost coupé le siflet.
Son abord me sembla si laid
Que je me repentis de l'avoir appel-
lée ;*

*Mais quand d'un noir chagrin on a
l'ame troublée ,
On ne sçait guere ce qu'on fait.*



*Cependant , aimable Caliste ,
Je la crus l'unique recours
Que pouvoit esperer un Soupirant
tout triste
D'estre loin de l'objet de ses chers
amours.*

*Je mourus donc , & dans la Biere
Tout de mon long on m'étenoit ,*

94 MERCURE

*Et ma pauvre ame descendit
En ces lieux que jamais ne perça la
lumière.*



*Dame, qui fut bien étonné,
Caliste, ce fut moy, comme s'il eust
tonné.*

*(l'imprunte de Marot ce burlesque
Distique.)*

*Et là sans nul retardement
Je receus, fort melancolique,
En assez rude Jugement.
Ce fut d'aller dans une chambre noire
Pour y demeurer seulement
Deux mille ans sans dormir, sans man-
ger, & sans boire.*



*Je demanday pourquoy dans ce lieu
tenebreux
M'ordonner de subir un sort si rigou-
reux ?*

Et l'on me répondit, Lisandre,
 C'est pour expier le plaisir
 Qu'à brûler pour Caliste a trop pris
 ton cœur tendre,
 Quoy que sans criminel desir.



Incontinent la vive flamme
 De ce lieu remply de douleur,
 Un peu trop fort me lécha l'ame;
 Mais un Ange consolateur
 A peu près de vostre figure,
 Fit que sans plainte & sans mur-
 mure

J'enduray ce tourment qui devoit
 prendre fin,
 Et l'espoir affermé de ma gloire future
 Adoucit beaucoup mon chagrin.



Il n'estoit pas petit sans doute.
 Souffrir sans cesse, & ne voir
 goutte,

96 MERCURE

*Et plus que tout cela ne plus voir
vos appas !*

*Ah Ciel, l'insupportable gesne !
Aussi dans l'excès de ma peine,
Je dis cent fois , j'eus tort de courir
au trépas.*

*Ensuite je disois ; dans la cruelle
absence*

*De Caliste, quelle apparence
De se trouver encore au nombre des
Vivans !*

*Oüy, je devois mourir, j'en donnay
ma parole,*

*Jamais elle ne fut frivole,
Et j'ay tort si je m'en repens.*

29

*Caliste ; vous pouvez donc croire
Ma mort comme une verité.*

*Cependant par bonheur malgré la Par-
que noire,*

Je me trouve resuscité,

Graces

*Graces à vous, belle Bergere,
Qui faisant pour mon ame une bonne
Oraison,
M'avez delivré de misere,
La relogeant dans sa prison.*

Cette Lettre est de M^r Petit de Roüen , & fait connoistre combien l'enjouement galant luy est naturel. C'est un homme dont le merite est connu , non seulement de toute la Ville , mais de quantité de personnes qui tiennent le premier rang à la Cour. Comme il a beaucoup d'usage du monde par la longue experience que luy a fait
Novembre 1685. I

98 MERCURE

faire un âge fort avancé, & que la vivacité de son esprit le rend capable de tout, il s'est appliqué depuis quelque temps à étudier les défauts des hommes, & cette étude luy a fait faire des *Satyres generales* pleines de moralité, où sans qu'il nomme personne, chacun pourra trouver son Portrait. Ces Satyres, dans lesquelles il s'est attaché à un stile simple, qui fait mieux sentir la verité que ne feroient tous les ornemens de la Poësie, se débitent chez la Veuve Blageart,

Court-Neuve du Palais, au Dauphin. La lecture n'en peut estre que tres-profitable, puis qu'elle détrompe des erreurs, où l'emportement des Passions plonge souvent les plus éclairez.

On a fait une grande Ceremonie chez les Peres Minimes de Peronne, pour la Translation des Ossemens du Corps de S. Juste Martyr, qui ont esté nouvellement envoyez de Rome. La Procession alla prendre la Chasse qui avoit esté portée à un Reposoir dressé au bout de la

100 MERCURE

Ville. Les rues estoient tendues de Tapisseries, & pendant la marche l'on fit des pauses de distance en distance, où la Musique chanta des Motets. Messieurs de Ville de l'ancienne & nouvelle Loy se trouverent tous à cette Procession, où tous les Drapeaux des Corps de Mestiers, au nombre de trente-deux, furent portez quatre à quatre, chacun par le Capitaine - Enseigne de leur Corps, l'Epée au costé, & la pomme de la Lance sur l'estomach. On entra dans l'E-

GALANT. 101

glise Royale & Collegiale de S. Furcy , où la Chasse reposa pendant le Panegyrique du Saint , qui fut prononcé par M^r Desfresnes , Chantre & Chanoine de la même Eglise. Ensuite elle fut portée chez les Peres Minimes, où elle demeura toute l'Octave exposée à la Devotion du Peuple. L'Eglise estoit fort parée , & il y avoit quantité d'Inscriptions dans de grands Cartouches.

Le concours a aussi esté extraordinaire pour une pareille Ceremonie que l'on a

I iij

102 **MERCURE**

faite à Niort, à l'occasion du Corps presque entier de S. Victor, dont le Pere Isidore de Niort, Ex-Provincial & Visiteur des Capucins de la Province de Touraine, a fait present à la Ville, pour y laisser un monument éternel de sa pieté & de son amour pour sa Patrie. Cette Sainte Relique qu'il a obtenüe du Pape, fut tirée en 1675 du Cimetiere Ciriaque. Le vray Nom de cet Illustre Martyr que l'on pretend estre du premier Siécle, est Aphrodize; c'est ce qui estoit

marqué sur son Tombeau,
trouvé auprès de celuy des
Apostres S. Pierre & S. Paul.
Le Pape Innocent XI. luy a
donné celuy de Victor, à
cause que les Romains, sui-
vant leurs Privileges, ne per-
mettent point que l'on trans-
porte un Corps Saint hors de
la Ville, si on ne luy donne
un second Nom. On trouva
dans ce Tombeau une Phiole
de verre, pleine du Sang de
ce S. Martyr, qui conservoit
encore sa couleur rouge,
bien que congelé, ce qui est
la vraye marque du Mar-

I iiij

104 **MERCURE**

tyre. Jen'entreray point dans l'entier détail des Ceremonies qui ont esté faites à Niort, à l'occasion de cette Sainte Relique. La Procession fut tres-solemnelle le jour que l'on en fit la Translation. Il s'y trouva plus de douze mille personnes; & comme l'Eglise des Capucins où elle devoit se rendre n'auroit pû les contenir, & que les Halles de Niort sont tres-grandes & tres-belles, on y avoit dressé un Autel fort élevé avec des gradins, & orné de Tapisseries. Une closture

que l'on avoit auffi faite, composoit un Chœur, au milieu duquel estoit une Estrade sur laquelle la Relique fut posée. M^r de la Terraudiere, Maire de la Ville, avoit pris le soin de toutes ces choses. M^r le Curé de Nostre-Dame chanta solennellement la grand' Messë sur cet Autel, & le Pere Isidore fit le Panegyrique du Saint. La Procession s'estant renduë en l'Eglise des Capucins, qui est au Fauxbourg du Port, on chanta le *Te Deum*, au carillon de toutes les Clo-

106 MERCURE

ches de la Ville, & le soir il y eut des Illuminations & des Feux d'artifice dans le Convent. Le jour de l'Octave on fit une seconde Procession, où l'on porta encore la Relique. La même affluence de monde s'y trouva, & le Pere Mesnard de l'Oratoire prononça le Panegyrique dans le grand Carrefour du Fauxbourg du Port, où l'on avoit placé une Chaire.

La triste Nouvelle que je vous ay fait attendre sans rien expliquer, en finissant

ma dernière Lettre, estoit la mort de M^r le Chancelier. Il ne vous a pas esté difficile de le connoistre, puis que la douleur qu'elle a répandue dans toute la France, convient aux termes que j'ay employez pour vous l'anoncer. Quoy que vous foyez instruite de toutes les grandes qualitez que possédoit ce Sage Ministre, la Peinture que M^r Magnin en a faite dans l'Ode que je vous envoie, ne vous fera pas desagreable. Sa modestie qui m'estoit connue,

108 MERCURE

m'empescha de luy faire
voir le jour lors qu'elle fut
achevée ; mais j'ay crû que
je pouvois après sa mort ,
parler des louanges qui vont
estre dans la bouche de nos
plus grands Orateurs.

2525222525525255

O D E.

P Retendez vous toujours avec les
cris de guerre
Mettre de vostre voix les timides ac-
cords ?

Estes-vous fille du tonnerre
Pour soutenir des tons si hardis & si
forts ?

GALANT. 109

Non, non, je vous connois, ma Masc;
un air paisible

De vos plus chers accens est le pan-
chant sensible,

Laissez à nos Guerriers suivre nos En-
nemis.

Avecque les Tambours qu'un autre
s'abandonne,

Vous en avez déjà fait assez pour Bel-
lonne,

Songez, songez, quels droits vous
devez à Themis.



Si du plus grand des Rois la gloire
trionphante,

De vos regards charmez l'unique
enchantement,

Sans cesse à vos yeux se presente,
Vous la verrez icy briller également.

Sur toutes les vertus, il chérit la ju-
stice,

Elle est, de ses desseins la sainte di-
rectrice;

HO MERCURE

*Et quand vous chanterez le sage LE
TELLIER,*

*Quand vostre voix suivra le beau
feu, qui l'anime,
Elle sera l'Echo de la Royale estime
De LOUIS, qui daigna le faire Chan-
celier.*



*Placé dans ce haut rang par ce Mo-
narque Auguste,
Dieu par la voix du Peuple avoit pré-
dit son choix;
Et qui ne le croiroit pas juste,
Sçait peu du vray merite & le prix
& le poids.
Tant & tant de vertus si souvent ad-
mirées
Par mille emplois divers si long-temps
épurées,
Cette judicieuse & sage égalité
Dans l'agitation des temps les plus
contraires,*

GALANT. III

*Ont dû faire avoüer mesme à ses ad-
versaires,
Qu'il jouït d'un honneur qu'il a bien
merité.*



*O vous, de la faveur chancelante &
fragile
Esclaves enchantez, courrisans mal-
heureux,
Par un chemin court & facile
Voulez-vous arriver au succès de vos
vœux ?
Concevez une fois qu'un merite solide
Doit de tous vos desseins estre l'ame
& la guide ;
Mais pour en voir de près un exemple
aujourd'huy,
Du Heros que je chante examinez la
vie,
Songez en la voyant de tant d'hon-
neur remplie,
Qu'on n'y peut arriver qu'en vivant
comme luy.*

112 MERCURE



Parcourez de ses ans la noble & longue suite.

*Les revolutions de tant d'évenemens
Ne verrez-vous pas sa conduite
Egalement réglée & sage en tous les
temps.*

*Le mener droit au port à travers les
tempestes*

*Qui menaçoient & mesme écrasoient
tant de testes ?*

*Toujours heureux & calme en ces jours
orageux,*

*On a vu LE TELLIER en Politique
- habile.*

Sçavoir se ménager, sçavoir se rendre utile,

Et prendre le party le plus avantageux.



Vous sçavez, vous sçavez, grands & fameux Ministres,

GALANT. 113

*Illustres Cardinaux , Richelieu , Ma-
zarin ,*

Combien de presages sinistres

*Il a sçu conjurer d'un air doux &
serain.*

*De mille embarquemens , il a veu le
naufrage ;*

*Seur , tranquille , toujours à l'abry de
l'orage ;*

*Mais pouvoit-il manquer en ce peni-
ble effort ?*

*Dans sa fidelité constante & sans
égale*

*Il a toujours suivy l'autorité Royale ,
Ainsi que le Cadran suit l'Etoile du
Nord.*



*N'avons-nous pas encor des témoins
plus illustres*

*De ce zele éclatant éprouvé tant de
fois ?*

Zele pendant combien de lustres

Novembre 1685. K

II4 MERCURE

*Considéré, chery, reveré des François ?
Et de LOVIS le Juste, & d'ANNE
la Regente,*

*Ne merita-t-il pas une estime écla-
rante ?*

*Egal dans tous les temps, & de guer-
re & de paix,*

*Il vit sans s'alarmer mille affreuses
alarmes,*

*Il fut sans se troubler dans le trouble
des Armes,*

*Et tout fut ébranlé, sans qu'il le fust
jamais.*



*Quand les vents en fureur d'une
mer agitée,*

*Soufflant de toutes parts, ont soulevé
les flots,*

Et que la tempeste irritée

*Semble braver l'audace, & l'art des
Matelots,*

*Un Nautonnier observant sa
Boussole*

GALANT. II5

*S'applique, se ménage & suit si bien
son Pole,*

*Que tandis que la vague engloutit
cent Vaisseaux,*

*Tranquille sur son bord & plaignant
leur disgrâce,*

*Il attend le retour d'une heureuse bo-
nace,*

*Et se met à couvert de la fureur des
eaux.*



*De mesme de ce temps & difficile &
sombre,*

*Temps plein de tous costez, de trou-
bles, d'embarras,*

De pieges & d'écueils sans nombre,

LE TELLIER *sagement ne se tira-
t-il pas ?*

*Il plaingnit, en prenant de plus jus-
tes mesures,*

*De ceux qui s'égaroient les tristes
avantures,*

K ij

116 MERCURE

Il les invita mesme à prévoir le danger ;

Il sceut au bon Parly fidèlement se rendre ,

Et par quelques appas qu'on voulut le surprendre ,

A nul autre jamais on ne put l'engager.



Du secret des Heros confidentes discrettes ,

Doctes Sœurs , qui vivez en faveur auprès d'eux ,

Venez , sçavantes Interpretes ,

Venez , conduisez-moy dans ce fonds lumineux.

De ces ménagemens d'intérêt & de gloire

Montrez-moy les ressorts , écrivez-moy l'Histoire ,

Je prétendrois en vain icy les démesler ,

*Je ne vois qu'un amas de vertus ex-
cellentes ,
De mouvemens reglez , d'habitudes
constantes ;
Le détail , c'est à vous de me le re-
veler.*



*Que les foibles Humains aspirant à
la gloire ,
Fixant tant qu'ils voudront leurs des-
seins icy-bas ,
Et pour embellir leur histoire,
Et pour sauver leur nom de la nuit du
trépas ;
De mille contretemps la surprise im-
prévue
Forçant de leur raison la foible rete-
nue ,
Dans les plus beaux endroits les veut
faire échoïer.
Ainsi de mon Heros dans sa longue
carrière ,*

118 MERCURE

*L'égalité toujours & sage & régulière
Est sans doute un effort qu'on ne peut
trop louer.*



*Dans cette fermeté constante, inébran-
lable,
Maintenir sa faveur, & vieillir à la
Cour;*

*Où voit-on d'exemple semblable?
Le destin n'est-il pas d'y tomber tour
à tour?*

*Des projets les plus beaux la Fortune
se joue,*

*Tout suit le mouvement de sa volage
rouë,*

*Et tel le vent en poupe est tout fier de
monter,*

*S'applaudit vainement, mais plus heu-
reux qu'habile.*

*Il ne s'apperçoit pas dans ce poste fra-
gile,*

Que celui qui le suit va le précipiter.



De ces entestemens dont la vapeur fatale

Au comble des honneurs ne peut se démentir,

Par sa prudence sans égale

Le Heros que je chante à sceu se garantir.

Une application à ses devoirs fidelle

Par tout également a signalé son zele;

Mille endroits de l' Histoire ont sceu le remarquer,

Ont tracé de ses soins les heureux avantages,

Toujours réglé, toujours à la teste des Sages;

Avec d'autres jamais le scent-on embarquer?



Dans ses desseins son ame & contente & tranquille

Ne fut jamais en butte à nul trouble indiscret;

120 MERCURE

*Un abord égar & facile
 Est le signe constant de ce repos secret.
 Elevé dans un rang, dont la hauteur
 étonne,
 Des grandes Dignitez dont l'éclat
 l'environne,
 Un air doux & serain tempere la
 fierté.
 Le respect voit de près l'amour qui
 le seconde,
 Et jamais, non jamais on ne vit dans
 le monde
 Les graces mieux d'accord avec la
 Majesté.*



*Mouvements orgueilleux des Puissan-
 ces humaines,
 Triste écueil des heureux, fatal en-
 chantement,
 Foible transport des âmes vaines,
 Qui t'a jamais icy veu regner un mo-
 ment ?*

LE

GALANT. 121

LE TELLIER a des biens, des hon-
neurs en partage ;

Mais en fit-on jamais un plus modeste
usage ?

Conduit par une sage & suprême rai-
son ,

De ses prosperitez il fut toujours le
Maître ,

Et l'on ne dira point qu'elles ayent
fait paroître, (son.

Ny folles vanitez, ny luxe en sa mai-
E3

Qu'on ne s'y trompe point; les verus
domestiques

Sont de l'Homme public le premier
élément,

Et les actions heroïques

Sur ce principe heureux roulent uni-
quement.

Ces travaux éclatans qui brillent dans
l'Histoire ,

Novembre 1685.

L

122 MERCURE

Ces Monumens pompeux & d'honneur & de gloire ,

Bien souvent du merite ont le dehors trompeur.

*La seule ambition agit & les enfante,
Et sous quelque couleur qu'elle les represente ,*

*Nous prouve - t - elle assez la droiture
du cœur ?*



*Mais icy des vertus la source est vive
& pure ,*

*Tout est sincere , heureux , constant ,
de bonne foy ;*

*Deux Regles en font la mesure,
Plaire sur tout à Dieu , plaire ensuite
à son Roy.*

*LE TELLIER s'est acquis par une
longue étude*

De ces deux grands devoirs la fidele habitude ,

*Reglé dans ses desirs , juste dans ses
desseins ,*

GALANT. 123

*Guidé par la raison , fondé sur des
maximes*

*Toujours également seures & legiti-
mes ;*

*A-t-il jamais manqué d'arriver à ses
fins ?*



*Semblable, mon Heros , à ce Palmier
auguste.*

*Par l'Oracle divin célébré tant de
fois ,*

*Florissant sous LOVIS le Juste ,
Et sous LOVIS le Grand le plus par-
fait des Rois.*

*Du faiste des honneurs ce Ministre
fidelle*

*Bien loin dans l'avenir voit sa gloire
immortelle*

*De l'un à l'autre bout remplir tous
l'Univers ,*

*Et nos Neveux charmez par mille
beaux exemples ,*

L ij

124 MERCURE

*En consacrer l'Histoire , en graver
dans les Temples ,
Jusqu'à la fin des temps les monu-
mens divers.*



*Mesme de ses Enfans (grande & rare
merveille ,*

*Qui fait faire icy bas tant de vœux
superflus)*

*Par une faveur sans pareille
Dans un merite égal ils verront les
vertus.*

*Elevez à des soins d'une haute im-
portance ,
Ne signalent-ils pas la gloire de la
France ?*

*LOUVOIS du Grand LOVIS
mais où vont mes transports ?
Ce nom seul me découvre une vaste
Carriere ,
Et ma Muse déjà n'a que trop de ma-
tiere ,*

Sans l'engager encore à de nouveaux efforts.



Peut-estre un jour, peut-estre ayant repris haleine,

*Temeraire qu'elle est, elle pourroit oser
Abandonner icy sa veine*

*Qui commence à tarir & veut se re-
poser.*

*Aux celebres Acteurs je remets la
Trompette,*

*Mais ce filet de voix sorty de ma re-
traite,*

*Doit à me soutenir au moins les inci-
ter.*

*Le dessein est heureux, la matiere in-
finie;*

*Certes, une si longue, une si belle vie,
Aux Maistres des beaux Arts fournis
bien à chanter.*



*Illustre Chancelier, toy par qui la Ju-
stice*

L iiij

*Voit regner de ses Loix la sincere vi-
gueur,*

*Honore d'un regard propice
Ce grain d'encens brûlé dans l'ar-
deur de mon cœur.*

*Si la sincerité decide du merite
Des vœux dont envers toy le Par-
nasse s'acquitte,*

*De ta juste équité j'oseray présumer,
Tout foible que je suis, qu'encor que
mon offrande*

*Ne soit ny du bel air, ny sublime,
ny grande,*

*Ta bonté pourroit bien te la faite es-
timer.*



*Acheve de remplir tes belles destinées
A l'honneur de la France & de ce
Siccle heureux,*

*De mille Palmes couronnées,
Puissent-elles s'étendre aussi loin que
mes vœux;*

*Que tandis que LOVIS, les delices
du monde,*

*Y fera reverer sa Sageſſe profonde,
Redonnant aux Humains un nouveau
Siecle d'or,*

*Du ſage LE TELLIER la prudence
fidelle*

*Signale ſous ſcs loix ſon ardeur &
ſon zele,*

*Et qu'Achille jamais n'abandonne
Neſtor.*

Vous voyez par cette Ode
les choſes generales qui ſont
venuës à la connoiſſance de
M^r Magnin, & qui n'ont eſté
ignorées preſque de perſon-
ne. Il y en a tant d'autres à
dire dans une vie auſſi longue

L iiij

& auffi illuftre qu'a esté celle de ce Grand Miniftre, que ma Lettre entiere ne fuffiroit pas, fi je voulois entrer en quelque détail des actions remarquables qui luy ont fait meriter l'admiration qu'il s'est attirée. Ainfi je vay feulement vous rapporter la fuite de fes Emplois, dans chacun defquels il a rendu de grands & continuels services à Sa Majesté & à l'Etat. Il fut Confeiller au Grand Conseil en 1623. c'est à dire que dés qu'il eut l'âge porté par les Ordonnances pour

pouvoir administrer la Justice, il fut pourveu de cette Charge. Comme il estoit encore jeune, il demeura huit ans au Conseil. Sa prudence, sa modération & son assiduité dans un âge si peu avancé, firent juger dès-lors de ce qu'il seroit un jour. On vit bien-tost des effets de cette grande capacité, puis qu'il fut ensuite Procureur du Roy au Chastelet. Tout le monde sçait que c'est une Charge qui demande un homme intelligent, vif, & de probité. Il eut plusieurs Commissions.

130 MERCURE

importantes ; & la maniere dont il s'en acquitta , ayant fait connoître son merite, il fut quelque temps après Maître des Requestes , & le zele qu'il continua de faire éclater dans cette Charge , le fit nommer Intendant de Justice dans l'Armée d'Italie , puis Ambassadeur auprès de Leurs Alteſſes Royales de Savoye. Comme les services qu'il rendit en Italie ſont connus , & que les Histoires en ſont pleines, je ne vous en diray rien.

A ſon retour , le feu Roy

qui connoissoit l'entiere application qu'il avoit eüe à s'acquitter dignement de tous ces Emplois, & qui vouloit luy donner d'éclatantes marques de la pleine satisfaction qu'il en avoit, l'honora de la Charge de Secretaire d'Etat, vacante par la démission de M^r des-Noyers. Il eut le Département de la Guerre, & servit dans cette Charge d'une manière si utile à l'Etat, & si agreable aux Generaux & aux Officiers, qu'on luy remit bien-tost tout le soin des Affaires de la Guerre.

Il entra ensuite dans le Conseil, en qualité de Ministre. Sa prudence & son zele ont toujours éclaté, pour tout ce qui a regardé l'auguste Monarque, sous l'heureux Regne duquel nous avons le bonheur de vivre. Il a servy ce Prince pendant les temps les plus difficiles, avec une fidelité à l'épreuve de toutes choses, & la maniere dont il a vescu avec ceux qui s'écartoient de ce qu'ils devoient à leur Souverain, leur a toujours fait apprehender ses remontrances. Lors qu'ils ont

voulu rentrer dans leur devoir, ils ont tâché plusieurs fois d'obtenir leur pardon par son moyen, ne connoissant personne à qui l'on pût confier son honneur & sa vie avec plus de seureté. Je ne dois pas oublier icy, que pendant les desordres de Guyenne, le Roy qui le laissa auprès de feu Monsieur le Duc d'Orleans, luy donna pouvoir de signer en son absence tout ce qui seroit resolu pour son service, & qu'il eut le mesme pouvoir pour le secours d'Arras, pendant que

les Ennemis estoient devant cette Place , le Roy estant alors attaché au Siege de Ste-nay. Comme il estoit d'une tres - grande importance à l'Etat de conserver Arras , il falloit y faire entrer du Secours ; & la Commission de ce sage & vigilant Ministre fut ample pour tout ce qu'il jugeroit necessaire au bien de la France. Il pourveut avec tant de ponctualité & de prudence aux pressans besoins des Assiegez & des Generaux de l'Armée , que la Place fut secouruë , & les En-

nemis défaits. Ses manieres honnestes & obligeantes luy avoient acquis dès ce temps-là une estime si generale, que pour en estre convaincu, il ne falloit qu'entendre tous les Officiers dont il avoit si souvent les interests entre les mains. Il n'y en avoit aucun qui ne se loüast de sa bonté, & ce n'estoit pas une petite preuve de l'humeur bien-faisante avec laquelle il estoit né, que d'avoir pû contenter tout le monde dans un employ aussi difficile que le Département de la Guerre. Ses

136 **MERCURE**

grandes qualitez luy avoient fait meriter l'entiere confiance de la Reine Mere, dont il a receu de glorieuses marques par son Testament, & par les dernieres Actions de sa vie. Cette Princesse avoit de grandes lumieres, & le discernement juste sur le vray merite. Si les secrets du Cabinet n'estoient pas des mysteres, qui ne peuvent estre dévoilez, & sur tout en France depuis le Regne du Roy, que nous verrions de sages conseils donnez par le grand Ministre dont je vous parle. Que

de zele pour la gloire de l'E-
tat & du Roy, & que de bon-
tez pour ses Sujets ! Les éve-
nemens nous ont donné sujet
d'en juger. Nous avons veu
les causes qui les ont pro-
duits, mais le reste est impé-
netrable, & ce sont des se-
crets qu'on ne peut percer.
Si les Ministres Etrangers qui
l'ont veu dans les Negotia-
tions, & ont connu la péné-
tration de son esprit, sa bon-
té & sa justice, vouloient par-
ler, la seule exposition de la
verité feroit son Eloge. Si les
grands Sujets du Roy qu'il a

Novembre 1685. M

138 MERCURE

ramenez à leur devoir ; si les Particuliers qu'il a servis , si les Malheureux qu'il a secourus , publioient tout ce qu'il a fait en leur faveur, on n'entendrait par tout que les louanges de ce zélé & judicieux Ministre. Le Roy , qui connoist mieux que personne le merite des grands Hommes de son Royaume, & qui n'ignoroit rien de tout ce que je viens de vous dire, nomma Monsieur le Tellier Chancelier & Garde des Sceaux de France , sur la fin de l'année 1677. Ce choix fut ge-

neralement applaudy, & ne fut pas moins à la gloire de Sa Majesté, qu'à l'avantage de ce Ministre. Quelque temps après, M^r le Procureur General presenta ses Lettres de Chancelier au Parlement, afin qu'elles fussent enregistrées. Elles y furent leuës tout haut, & receuës avec un applaudissement qui ne se peut concevoir. Elles contenoient les grands & importans services que ce Ministre a rendus à l'Etat, en Italie pendant le Regne du feu Roy, en France pendant

M ij

140 MERCURE

la Regence, & ensuite sous LOUIS le Grand. Parmi tous les Eloges dont ces Lettres estoient remplies, il y estoit expressement marqué, *Que par ses soins & par sa prudence, il avoit beaucoup servy à pacifier les Troubles de l'Etat.* M^r le Procureur General fit un Elogè fort court de ce Ministre ; mais il dit beaucoup en peu de paroles, & fit voir entr'autres choses, *Que M^r le Tellier estoit heureux, d'estre né avec toutes les qualitez qui le rendoient recommandable; heureux d'avoir trouvé tant d'occa-*

sions de s'employer pour l'Etat ;
 heureux de se voir Chef d'une
 Famille qui secondoit si bien son
 zele dans les services qu'il ren-
 doit incessamment à son Prince ;
 heureux d'avoir esté choisy pour
 remplir la Charge de Chancelier
 de France , & de l'avoir esté par
 un Roy , dont le juste discernement
 est la marque la plus incontestable
 du vray merite ; & heureux enfin
 par dessus toutes choses , de s'estre
 montré digne des avantages qu'il
 possédoit. Il fut complimenté
 de tous les Corps, & M^r l'Ab-
 bé Fléchier qui porta la paro-
 le pour l'Academie Fran-

goise , se fit admirer. Je ne vous rapporteray point icy son Discours; mais seulement un endroit qui luy attira beaucoup d'aplaudissemens. Il dit de la maniere du monde la plus délicate , *Que si M^r le Tellier avoit conservé une pénétration d'esprit , qui sembloit ne devoir plus estre de son âge , M^r de Louvois dès son entrée aux Affaires , avoit prévenu par des connoissances avantageuses , ce qu'il n'y avoit qu'une longue experience qui luy dust faire acquérir.*

M^o le Tellier eut à peine

commencé les fonctions de la Charge de Chancelier, qu'il parut aussi instruit des Affaires de la Chancellerie, & de tout ce qui les regarde, que s'il eust exercé toute sa vie cette Charge de Chef de la Justice. Il s'attacha sur tout à se garentir des surprises, parce que sans de grandes précautions, & sans une application tres-exacte, on est souvent exposé à sceller beaucoup de choses, qu'une severe Justice, la Religion & les bonnes mœurs, obligent à rejet-

144 MERCURE

ter. Quoy qu'il fust déjà d'un âge fort avancé , ses années ne luy ont point servy de pretexte pour se donner moins entier à toutes les fonctions de sa Charge. Son esprit a esté toujours égal , & quoy qu'il envisageast sa mort comme prochaine , & qu'il fust toujours préparé à la recevoir , il marquoit assez par une heureuse tranquillité qu'il ne l'apprehendoit pas. On ne doit point en estre surpris , puis qu'il avoit toujours vécu avec beaucoup de moderation,

deration, & qu'il avoit fait connoître par toutes les actions, qu'il n'estoit attaché à la vie, qu'autant qu'elle luy avoit fourny les occasions de servir l'Etat & son Souverain.

Presque dans le mesme temps qu'il fut attaqué de la maladie dont il est mort, il sceella ce fameux Edit, dont la posterité n'entendra parler qu'avec étonnement, & qui ouvre le chemin du Ciel à tant d'Ames, à qui l'Herésie l'avoit fermé. C'est ce qui a fait dire

Novembre 1685.

N

146 MERCURE

à tout le monde , qu'après avoir seellé cet Edit , M^r le Chancelier pouvoit s'écrier avec raison , comme fit S. Simeon , lors qu'il eut veu le Fils de Dieu entre ses bras : *Nunc dimittis servum tuum Domine.* Si S. Simeon n'avoit plus rien à desirer, M^r le Chancelier n'avoit plus rien à faire ; c'est à dire qu'après s'estre servy du Sceau que le Roy luy avoit confié pour seeller le salut de tant de milliers d'hommes , il ne devoit plus rien seeller , parce qu'il ne pouvoit

plus imprimer le sacré dé-
 post que Sa Majesté luy a-
 voit remis entre les mains,
 sur aucune chose qui pust
 estre si utile au Monde Chré-
 tien. Il semble que Dieu ait
 voulu luy donner cette sa-
 tisfaction avant que de l'ap-
 peller à luy , afin qu'il pust
 voir les approches de la mort
 avec joye , au lieu de les
 regarder avec chagrin. S'il
 n'avoit eu l'ame grande &
 élevée , & s'il n'avoit esté
 préparé à tout comme le
 Sage , il auroit senty toutes
 les craintes & tous les fre-

N ij

148 MERCURE

missemens que donne ordinairement ce dernier passage, à ceux qui sont assurez qu'ils n'ont plus que quelques momens à vivre, puis qu'il a veu approcher la mort, n'étant point dans son lit, ayant le jugement aussi libre que s'il eust jouï d'une parfaite santé, & ne sentant presque point de mal. Ce fut ce qui l'obligea à demander à M^r Fagon, Premier Medecin de la feuë Reyne à qui il se confioit, *S'il estoit possible que l'Ame se separast du Corps sans qu'on sentist plus de mal qu'il n'en*

souffroit. Cét habile Medecin luy ayant fait connoistre par un raisonnement qui luy sembla juste , que cela se pouvoit faire , il n'en parut ny plus agité ny moins tranquile. Cependant l'estat où il se trouvoit , est un estat bien plus violent que lors qu'on est accablé d'une forte maladie. Quoy qu'elle soit telle qu'elle fasse croire aux Medecins qu'on n'en doit pas échaper , on n'est point si absolument condamné que ce Ministre l'étoit. Ainsi tant qu'on ne l'est

point entierement , l'esper
qui reste & qui est si natu-
rel à tous les hommes , fait
voir de l'incertitude dans la
mort , & en combat les
frayeurs. D'ailleurs l'abate-
ment où l'on est dans une
maladie qui accable , empê-
che qu'on n'envisage tout ce
que l'on en doit craindre ;
mais M^r le Chancelier étant
dans l'estat que je viens de
vous marquer , voyoit ap-
procher la mort avec toutes
les horreurs qui l'accompa-
gnent , & c'est par la ferme-
té qu'il a fait paroître dans

ce terrible moment qu'il a rendu sa mort aussi remarquable que sa vie. Quoy qu'il fust fort assuré que la fin en estoit proche, il n'a pas laissé de travailler en de certains temps pour le bien de l'Estat, & pour des Affaires auxquelles il est permis à un Chrestien de penser, lors qu'il sçait qu'il va rendre compte de toutes ses actions. Sçachant un jour que Madame la Chanceliere estoit à l'Eglise, il dit, *qu'elle estoit sans doute allé demander à Dieu le retour de sa santé.*

mais qu'elle feroit mieux de prier pour son salut. Il y pensoit fans cesse & disoit, qu'il avoit peur d'estre surpris, & de n'avoir pas tout le jugement neces. faire quand ce dernier instant arriveroit. Il dit à un de ses Amis qui est d'un âge fort avancé & qui le vint voir en cét estat, qu'il se preparoit autant qu'il pouvoit au passage qu'il alloit faire; que peut-estre ce seroit bien-tost son tour, & qu'il devoit faire encore mieux que luy. Quelques momens avant qu'il mourust, comme on le croyoit passé, &

qu'il entendoit que chacun disoit qu'il estoit mort, il prononça d'un air fort tranquille, quelques paroles d'un Pseaume, qui faisoient connoître qu'il comprenoit ce que l'on pensoit de luy. Une si juste application est une marque de l'habitude qu'il s'estoit faite d'une lecture si sainte. Ainsi il est mort avec la mesme tranquillité qu'il a vécu, & l'on a toujours admiré en luy une moderation sans exemple, que la fortune & les grands honneurs ont esté incapables de cor-

154 MERCURE

rompre. Aussi a-t-il jouï en mourant du seul avantage qu'un homme aussi modéré que lui pouvoit desirer , qui est de se voir heureux dans sa posterité , & de sçavoir avant son trépas le chagrin que l'on auroit de sa mort , puisque pendant ses maladies precedentes comme dans cette dernière , le Peuple est venu plusieurs fois en foule à sa porte demander des nouvelles de son mal , & marquer par ses gémissemens & ses larmes , la crainte qu'on avoit qu'il ne

mouroit. C'est un effet de sa douceur, & de la patience avec laquelle ce Ministre écoutoit tous les particuliers, & de l'attachement qu'il avoit à leur rendre Justice, & à examiner à fond les affaires qui les regardoient. Ses grandes charitez ne contribuoient pas peu aussi à la douleur de tant d'ames affligées; mais il seroit bien difficile de les bien mettre icy dans leur jour, puis qu'il pratiquoit ce que l'Ecriture enseigne, & que sa main gauche ne sçavoit

156 MERCURE

pas ce que sa droite faisoit. En effet la plus part de ceux qui recevoient les dons, igno- roient à qui ils en estoient obligez ; mais comme il est difficile que les actions de cette nature soient entie- rement cachées, parce qu'on ne peut soulager tant de malheureux , sans se servir de quelqu'un à qui l'on est obligé de se confier ; il en échape toujours quelque chose , qui fait que les In- terressez penetrent ce qu'on veut oster à leur connois- sance. Comme la vanité n'a

jamais rien pû sur l'esprit de ce modeste Ministre, & qu'il fuyoit l'éclat dans les choses mesme où il pouvoit en faire paroître ; il avoit quantité de grandes qualitez & de vertus cachées, qu'il a toujours taché de dérober aux yeux du public. Je laisse à ceux qui se sont chargez de son Eloge Funebre, non seulement à les découvrir, mais à leur donner toute l'étendue que demandent de si glorieuses veritez. Elles doivent estre connues de tout le monde, afin qu'elles

158 MERCURE

servent d'exemple à ceux qui sont en estat de pratiquer les mesmes vertus , & qui étant entraînez par des panchans contraires , ont de la peine à y résister. M^r le Chancelier est mort, le 30. du mois d'Octobre âgé de quatre-vingt trois ans , après avoir donné des marques d'une resignation , & d'une fermeté d'ame qu'il seroit difficile de bien exprimer. La pieté de toute sa Famille parut aussi en cette occasion, puis qu'avec toute la pompe requise , & le respect , l'humilité , &

la veneration que tous les vrays Chrestiens doivent avoir en ces rencontres là, elle accompagna à pied le Saint Sacrement, lors qu'on apporta le Viatique à M^r le Chancelier, & le reconduisit jusqu'à la Paroisse; de sorte que l'on fut beaucoup édifié du triste éclat, & des manieres humbles & devotes avec laquelle cette Ceremonie se passa. Je finis pour laisser parler les autres; puisque dans les bornes que je me suis prescrites, je n'aurois pas assez d'espace pour ébaucher seulement

160 MERCURE

une vie qui a esté aussi glorieuse que longue.

Le Roy qui estimoit ce sage Ministre, non seulement à cause des grands services qu'il luy rendoit, mais encore parce qu'il estoit parfaitement honneste homme, a fait voir avant sa mort combien sa perte luy seroit sensible. Si-tost que Sa Majesté en eut receu la nouvelle, Elle témoigna à sa Famille, avec les manieres les plus obligeantes, la part qu'Elle prenoit à son déplaisir, & le cas qu'Elle faisoit du merite de

feu M^r le Tellier , & de ce qui restoit de son sang.

L'assiduité laborieuse & toute régulière avec laquelle ce Prince s'attache au gouvernement de son Etat , luy donne une connoissance parfaite de tous les grands Hommes de son Royaume ; & il en juge par les choses qu'il leur voit faire , & qu'il leur entend dire dans les Conseils où il est présent , par le zele qu'ils témoignent en s'acquittant des emplois qu'il leur confie , par le rapport qu'ils font des grandes affai-

Novembre 1685.

O

res dont il les charge , & par mille autres endroits que nous ne connoissons pas , & par lesquels ce Monarque éprouve la capacité, le mérite , & l'exacte manière de rendre justice de ceux qu'il veut élever aux plus hautes Dignitez. Ces raisons qui sont extrêmement glorieuses à M^r Boucherat , n'ont pas laissé long-temps balancer le Roy sur le choix d'un nouveau Chancelier. Comme ce grand Prince fait toutes choses de son propre mouvement , qu'il ne veut point de

brigues , & qu'on n'ose pas
 mesme en faire , parce qu'on
 sçait que non seulement el-
 les seroient inutiles auprès
 deluy , mais encore qu'il les
 condamneroit avec une juste
 severité , chacun attendoit
 que Sa Majesté declarast son
 choix qu'Elle sçavoit seule ,
 & M^r de Boucherat mesme
 dormoit tranquillement lors-
 que le Roy l'envoya querir à
 neuf heures du soir ; ce qui
 fait connoistre qu'il n'avoit
 point l'esprit agité de ces
 cruelles inquietudes que dō-
 ne un devorant desir de s'é-

O ij

lever , qui ne souffre de repos ny nuit ny jour à ceux qui sont attaquez d'une passion si violente. M' Boucherat se leva, & vint trouver le Roy, qui sans cesse occupé des affaires de son Etat, travailloit seul dans son Cabinet. Sa Majesté luy declara qu'Elle le faisoit Chancelier de France, & en même temps luy donna les Sceaux. Ce Prince ne faisant jamais de Dons qu'il ne les accompagne de paroles obligeantes , & d'agréemens qui en augmentent encore le prix , quelques

grands qu'ils puissent estre, il dit à M^r Boucherat, *Qu'en le faisant Chancelier, il luy demandoit une chose, qui estoit de l'estre long-temps.* Ce nouveau Chancelier se jetta aux genoux de Sa Majesté, pour luy faire ses tres-humbles remerciemens, & ne songea point en ce moment à la grandeur de la Dignité où ce Prince l'élevoit, mais au glorieux avantage qu'il avoit d'estre choisy par un Roy, dont le discernement est si juste, & dont les choix sont si applau-

dis. En effet , estre nommé Chef de la Justice par LOUIS le Grand , c'est un titre qui le fera distinguer à la Posterité de tous les Chanceliers qui n'ont pas esté de ce regne des miracles. S'il estoit permis d'entrer dans les secrets mouvemens du cœur, je dirois que peut-estre en cet instant il s'en falut peu que M^r Boucherat ne se crust en luy-mesme le plus grand de tous les Hommes , puis qu'il recevoit de si éclatantes marques d'estime du plus grand de tous les Rois.

Après vous avoir parlé du choix de Sa Majesté, il faut vous faire connoître les divers Emplois, & la Maison de ce nouveau Chancelier. Il se nomme Louis Boucherat, & est Seigneur de Compans en France. Il fut d'abord Correcteur en la Chambre des Comptes, puis Conseiller au Parlement de Paris, & Commissaire aux Requestes du Palais en 1641. & ensuite Maître des Requestes, Intendant de Justice à Soissons, & en Languedoc, Conseiller d'Etat ordinaire, Conseiller

168 MERPURE

d'Honneur au Parlement de Paris, & Conseiller au Conseil Royal des Finances de Sa Majesté en 1681. Son zele pour le service du Roy, & l'intérêt du Public, a éclaté dans tous ces emplois avec une approbation generale; ce qui a fait que depuis l'année 1657 jusqu'en 1679. il a esté aussi Commissaire de Sa Majesté aux Etats de Bretagne. En 1670. il fut un des Commissaires établis pour la recherche des Usurpateurs du titre de Noblesse; & au mois de Mars 1672. il eut l'honneur d'estre

d'estre un des six Conseillers d'Etat que Sa Majesté nomma pour l'assister lors qu'Elle tenoit le Sceau en personne. En 1673. il fut éably un des Commissaires de la Chambre Royale, pour la Réunion des Biens de l'Ordre de Saint Lazare, & en 1679. il en fut fait President. Il fut aussi un des Commissaires choisis en 1674 pour juger souverainement le Procez des Acusez de Crimes contre l'Etat; & en 1679. il fut Commissaire & President de la Chambre Souveraine établie à l'Arsenal pour

Novembre 1685. P

170 MERCURE

la recherche des Crimes de Poison. En 1683. Sa Majesté le fit Chef de la Commission pour le Procez des Tresoriers Provinciaux des Guerres, & le premier de ce mois, Elle l'a nommé Chancelier & Garde des Sceaux de France.

M^r Boucherat, qui vient d'estre revêtu d'une Dignité si éminente, a eu deux Filles d'Anne Marchant sa première Femme. La première est Magdeleine Boucherat, Femme d'Henry de Fourcy, President en la troisième Chambre des Enquestes du Parle-

ment, & Prevost des Marchands de la Ville de Paris. La seconde est Catherine Boucherat, Femme en premieres Noces d'Henry de Nesmond S^r de Saint Disan, Maître des Requestes, Intendant de Justice à Limoges; & en secondes Noces d'Antoine Barillon S^r de Morangis, Maître des Requestes, Intendant à Caën, & cy-devant. Intendant à Metz & Alençon, Frère de Paul de Barillon de Morangis, Conseiller d'Etat ordinaire, & Ambassadeur Extraordinaire

P ij

172 MERCURE

de Sa Majesté en Angleterre;
De la seconde Femme de M^r
le Chancelier, nommée An-
ne François de Lomenie,
Veuve de Jean de Bretel S^r
de Gremonville, Maître des
Requestes, & Intendant en
Champagne, d'une Famille
qui a donné divers Secretai-
res d'Estat, est venue Fran-
çoise-Louise-Marie Bouche-
rat, mariée à Nicolas-Augu-
ste de Harlay, Comte de Cœ-
li, & Seigneur de Bonnœil,
Maître des Requestes, In-
tendant de Justice en Bour-
gogne, cy-devant l'un des

deux Ambassadeurs Extraordinaires & Plenipotentiaires de France à l'Assemblée de Francfort, & aux Conférences de l'Empire. Le Pere de M^r le Chancelier, estoit Jean Boucherat S^r d'Athis prés Lonjumeau, Doyen des Maîtres des Comptes de Paris; & son Ayeul, Guillaume Boucherat Auditeur des Comptes.

Cette Famille porte *d'azur un Coq d'or*, & descend de Pierre Boucherat S^r de la Forge Valcon, Procureur du Roy à Troyes, l'an 1420. Elle a

P iiij

donné diverses personnes de consideration. Nicolas Boucherat Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, Religieux & Procureur general de l'Ordre de Citeaux, fut député au Concile de Trente, où il fit paroistre sa doctrine & sa prudence, & obtint la confirmation des Droits & Privileges de son Ordre. Ensuite il fut élu Abbé & General de l'Ordre de Citeaux, & Conseiller né au Parlement de Dijon. Il fit divers voyages vers les Papes Pie V. & Gregoire XIII. desquels il ob-

tint divers Droits à l'avantage de son Ordre. Charles IX. & Henry III. l'honorèrent de leur estime, & luy donnerent diverses Commissions en Bourgogne, dont il s'acquitta avec succès. Il mourut le 12. Mars 1596. & fut inhumé près le grand Autel de l'Eglise de Citeaux. Nicolas Boucherat son Neveu, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, Religieux aussi de Citeaux, passa à l'imitation de son Oncle, par les principales Dignitez de cet Ordre. Il fut Prieur de Citeaux, Ab-

P iiij

176 MERCURE

bé de Vauzelles, Coadjuteur du General de Cîteaux, & en 1604. Abbé & General de cet Ordre, & Conseiller né au Parlement de Dijon. Pendant son Administration, il visita les Monasteres de son Ordre en France, Franche-Comté, Suisse, haute & basse Allemagne, Boheme, Hongrie & Pais-bas. Il les reforma par son exemple, & y établit une exacte rectitude de la Vie Monastique, & une abstinence continuelle de viande. Il fut député diverses fois vers les Rois Henry le Grand

& Louis le Juste, presida aux
 Etats de Bourgogne, assista
 aux Etats generaux de France,
 tint cinq Chapitres generaux
 de son Ordre, & institua le
 Seminaire de Dole. Il mourut
 le 3. May 1625. & fut inhumé
 auprès de son Oncle. Denys
 Boucherat Abbé de Pontigny
 en Bourgogne, fut Vicaire
 general de l'Ordre de Citeaux.
 Claude Boucherat a esté aussi
 Abbé de Pontigny. Jacques
 Boucherat fut homme d'armes
 de la Compagnie d'Ordonnance
 du feu Roy, sous la conduite

178 MERCURE

de M^r de Pralin, & ensuite
Maistre d'Hostel de Sa Ma-
jesté. Jean Boucherat S^r de
Nogent, a esté Capitaine au
Regiment de Duras. Ed-
mont Boucherat celebre A-
vocat au Parlement de Paris,
fut ensuite Avocat General
au mesme Parlement sous
Henry II. Guillaume Bou-
cherat fut pourveu de la
Charge de President aux En-
questes du Parlement de Pa-
ris, & mourut avant qu'il y
fust receu. Edmond Bouche-
rat S^r de la Mothe, a esté Con-
seiller au Grand Conseil.

Guillaume Boucherat Abbé de Saint Sever & Prieur de Nenteüil, fut receu Conseiller au Parlement de Paris en 1646. La Mere de M^r le Chancelier se nommoit Catherine de Machault, d'une ancienne Famille, qui a donné divers Presidens & Conseillers aux Parlement de Paris, Grâd Conseil, Cour des Aides, & autres Compagnies Supérieures, divers Conseillers d'Etat, Maistres des Requestes, & Intendants de Justice. Son Ayeule Marie Perrot, estoit d'une Famille qui

180 MERCURE

a donné divers Conseillers
au Parlement. Sa Bifayeule
Louise le Coq, Femme de
Baptiste de Machault Con-
seiller au Parlement, estoit
Fille de Charles le Coq Pre-
sident en la Cour des Mon-
noyes, & descendoit du ce-
lebre Jean le Coq Avocat
General au Parlement de
Paris, qui a laissé un Traité
considerable des Decisions
du Parlement de son temps,
& cette Famille a donné di-
vers Maistres des Requestes
& Conseillers au Parlement.
Il y a peu de Familles qui

se puissent vanter d'autant d'avantages, soit du costé de la naissance & des alliances, soit du costé des Dignitez Ecclesiastiques, ou de celles de Robe & d'Epée, & de plus d'ancienneté à l'égard de ces Dignitez, qui ont rendu illustre le nom de Boucherat, surtout dans le plus auguste Senat du monde, & dans les Conciles generaux. Mais il n'estoit pas besoin que M^r. Boucherat tirast tant de gloire du costé de ses Ancestres, puis qu'il ne doit qu'à luy-mesme la premiere Dignité

182 MERCURE

de la Robe, dont Sa Majesté le vient d'honorer. Il ne faut pour cela que jeter les yeux sur les differens Emplois qu'Elle luy a confiez, pour lesquels il devoit avoir l'intelligence parfaite de toutes sortes de Loix, sçavoir les Coustumes des Provinces, connoître à fonds les Finances, ne rien ignorer de tout ce qui regarde les matieres Civiles & Criminelles, avoir une forte pénétration d'esprit, & estre porté à rendre la plus exacte justice. Le Roy ayant connu par les diffe-

rens Emplois que M^r de Boucherat a exercez, & par ceux de confiance qu'il luy a donnez, qu'il possédoit toutes les qualitez qu'on peut souhaiter dans un Chancelier de France, il ne faut pas s'étonner si Sa Majesté ayant ainsi éprouvé sa capacité & son mérite, l'a élevé à la haute Dignité où tout le monde le voit avec joye. Quoy que tant de grands & divers emplois l'ayent touûjours extrêmement occupé, il n'a pas laissé de donner beaucoup de temps à l'étude, & il a au-

184 MERCURE

tant d'érudition que de politesse. Sa piété est connue, & chacun sçait combien les intérêts de la Religion luy ont esté chers quand il s'est agy de les soutenir. Il est civil & obligeant., & a toujours esté au devant des occasions de faire plaisir aux personnes de mérite. Le sien est si grand, & sa capacité si solidement établie, que Messieurs de la Chambre des Comptes en estant convaincus dès le temps qu'il se presenta pour la Charge de Correcteur, ordonnerent qu'il

GALANT. 185

seroit receu sans Examen. Il y a lieu d'esperer qu'on le verra long-temps Chancelier, puis qu'on assure que M^r Boucherat son Pere, qui a esté Doyen de cette Chambre, est mort âgé de quatre-vingt-douze ans.

A peine sceut-on que le Roy l'avoit honoré de cette importante Charge, que tous les Corps de Justice & autres, se préparèrent à luy en aller faire leurs Complimens. Les grands Emplois qui luy ont esté confiez en divers temps, leur en fournissant une am-

Novembre 1685.

Q

ple matiere , ils furent bien-
tost en estat de s'acquitter
d'un devoir si juste. La
Chambre des Comptes, &
le Grand Conseil y allerent.
Le Parlement, & la Cour des
Aydes, n'y doivent aller qu'
après que les Lettres auront
esté presentées au Parlement.
On ne peut trop admirer la
memoire & la presence d'es-
prit de ce digne Chef de la
Justice, qui pour répondre à
chaque Compliment, en re-
prenoit tout le sens, & s'ex-
pliquoit sur tous les articles
avec une netteté surprenan-

te. Il fit plus, & marqua même à quelques Chefs de ces Corps, mais d'une manière fort honneste, qu'il sçavoit qu'il s'y estoit glissé des abus auxquels il falloit remédier. L'Université l'ayant harangué en Latin, il répondit qu'ayant l'honneur d'estre chargé de la Parole du Roy, il ne devoit parler que la Langue de ce Monarque; & pour faire voir que la Latine ne laissoit pas de luy estre familiere, il s'en servit sur la fin de sa réponse, avec des expressions qui faisoient con-

Qij

188 MERCURE

noître qu'il la possédoit parfaitement. Il a pareillement reçu les Complimens de la Cour des Monnoyes. M^r de Chauvry qui en est premier President, porta la parole. Les Tresoriers de France se sont aussi acquittez du mesme devoir par la bouche de M^r de Varoquier, Doyen des Chevaliers de Saint Michel, & President au Bureau des Finances. Il est d'une naissance distinguée. M^{rs} de l'Académie Françoisé l'ont aussi complimenté. M^r Boyer, qui est presentement Chancelier

de leur Compagnie , parla avec la justesse ordinaire aux Academiciens. Je vous entretiendray plus amplement le mois prochain de tous ces Complimens , & vous en enverray quelques-uns. J'oublois à vous marquer , que la premiere fois que M^r le Chancelier donna Sceau, il fit voir que quoy qu'il ne dût pas encore avoir toutes les lumieres que donne une longue fœction dans cette Charge, il ne pouvoit néanmoins estre surpris ; il refusa de sceller quantité de choses ,

190 MERCURE

qui n'estoient pas conformes aux Ordonnances.

Vous sçavez la mort de Monsieur le Prince de Conty, arrivée le 9. de ce mois. Les nouvelles de cette nature sont trop publiques pour pouvoir estre ignorées de ceux mesme qui prennent le moins d'intérêt à ce qui se passe dans le monde. Madame la Princesse de Conty sa Femme, ayant témoigné pendant tout le temps que ce Prince a esté en Allemagne, un extrême chagrin de son absence, une apprehension

continuelle pour sa vie, & une très grande impatience de le revoir, à peine eut-il veu qu'il n'y avoit plus d'occasions d'acquérir de la gloire, & que la campagne estoit finie pour ceux de son rang, qu'il vint la trouver avec le plus de diligence qu'il luy fut possible, afin de luy témoigner par ce prompt retour l'empressement qu'il avoit de se revoir auprès d'elle, & de luy marquer sa reconnaissance pour mille soins obligeans qu'elle avoit eus pendant son absence. La

192 MERCURE

Cour estant partie pour Chambor , ce Prince la joignit en chemin , & y demeura pendant un mois de sejour qu'elle fit en ce lieu-là. La Cour vint ensuite à Fontainebleau , où cette jeune Princesse fut attaquée aussi-tost de la petite verole. Monsieur le Prince de Conty, pour luy faire voir la force de son amour , ne voulut point la quitter , & s'enferma avec elle. Si l'on examine le danger qu'il y avoit pour un homme de son âge , qui est plus susceptible du mauvais

mauvais air, on trouvera que ce n'estoit pas peut-estre affronter moins les perils, que lors que ce Prince s'estoit exposé aux plus redoutables dangers de la guerre. La fuite a fait voir que le risque estoit fort grand, puis que si tost que Madame la Princesse de Conty fut guerrie, il se sentit attaqué du mesme mal. Sa petite verole sortoit assez bien, lors que le transport commençant à luy monter au cerveau, on fut obligé de le saigner pour en arrester le cours. La petite vero-

Novembre 1685.

R

194 **MERCOURE**

le rentra , & ce Prince mourut peu de temps après dans sa vingt-cinquième année. Il estoit Fils d'Armand de Bourbon, Prince d'une grande vivacité, & d'un grand brillant d'esprit , & qui en a mesme donné des marques par quelques Ouvrages remplis de pieté, qu'il a composez avant sa mort. Estant General des Armées du Roy en Catalogne, il prit Villefranche, Puicerda & Castillon. Il estoit Grand Maistre de la Maison du Roy , & Gouverneur de Languedoc, & avoit épousé

Anne Marie Martinozzi ,
Niece de M' le Cardinal Ma-
zarin , premier Ministre d'E-
tat. La vertu de cette Prin-
cesse égaloit sa beauté ; elle
a toujours mené une vie e-
xeimplaire, & sa memoire est
en veneration. Le Prince qui
vient de mourir ayant esté
élevé auprès de Monseigneur
le Dauphin , & une si belle
éducation ne luy ayant in-
spiré que de l'ardeur pour la
gloire , il ne respiroit que les
combats. Quoy qu'il n'eust
que vingt-quatre ans , il s'é-
roit déjà trouvé en plusieurs

R ij

AUTRE.

L'*Illustre Prince de Conty*
Dans son malheur prit le party
De souffrir avec sa Princesse.
Mausole n'a jamais témoigné tant d'a-
mour ,
Nous pouvons aisément juger de sa
tendresse ,
Pour luy sauver la vie , il a perdu le
jour !

IMITATION
 De la 58 Epigramme du Livre
 10. de Martial.

P*Ar un trépas précipité*
Ce Prince à la France est
osté ,
Tout le monde pleure sa perte.

R. iij.

198 MERCURE

*Ah ! sans doute la mort nous l'eust
ravy plus tard ,
Mais comptant les Lauriers dont sa
tête est couverte ,
Elle l'a pris pour un Vieillard.*

Le premier de ces Madrigaux est de M^r Vignier , le second de M^r Estienne de Senlis , & le troisiéme de M^r de Losme, qui a traduit avec beaucoup d'agrément quantité d'Epigrammes de Martial, qu'il doit bien-tôt donner au Public.

La mort de ce Prince fit cesser tous les Divertissemens qu'on devoit continuer à

Fontainebleau, & celuy du Balet du Temple de la Paix fut du nombre. Je n'eus pas le temps de vous dire le mois passé, que M^r le Marquis de la Vrilliere s'y estant fait admirer, les applaudissemens qu'il receut furent cause que Sa Majesté trouva bon qu'il dançast une Entrée seul. Il y réüssit d'une maniere si avantageuse, que l'on entendit en mesme temps toutes les voix s'élever pour luy donner des loüanges. Ce fut ce qui donna lieu à un des Spectateurs de faire les Vers sui-

R. iiij.

200 MERCURE

vans, sur le Personnage de
Berger, qu'il representoit
dans ce Balet.

Bergeres, craignez la surprise,
Désirez-vous de ce nouveau
venu,

C'est l'amour, qui n'osaat se faire voir
tout na,

Sous cet habit champêtre se dé-
guise;

Pour vous approcher de plus près
Il paroist sans Arc & sans Flèches;
Mais il vient avec mille attraits,
Qui ne font pas aux cœurs de moins
sensibles brèches.

Pour leur faire subir sa Loy,
La force n'est pas neccessaire,
Il ne faut point tant d'attirail pour
plaire

Quand on a les graces pour soy

GALANT. 201

*Encor qu'il ait quitté ses armes
Vous n'êtes pas moins en danger,
Il est aisé, quand on a tant de
charmes,
De trouver l'heure du Berger.*

*Pour le mesme, sur le mes-
me sujet.*

CE Berger si jeune & si beau
Sçait déjà marier son petit cha-
lumeau

*Avec la plus douce musette ;
Il entonne une Chansonnette
D'un air surprenant & nouveau.
Que si pour quelque feste il dance
sous l'Ormeau,*

*Il le fait de si bonne grace
Qu'il est fort peu de Bergers qu'il
n'efface ;
Il n'en est point dans le Hameau,*

202 MERCURE

*Qui pour conduire son Troupeau
Soit plus vigilant & plus sage,
Bien qu'il ne soit qu'au Printemps
de son âge ;*

*La nature chez luy n'a pas besoin de
l'art.*

*Si quelque jour , bondissant sur
l'herbette ,*

*Une brebis se trouvoit à l'écart ,
Elle doit craindre sa Houlette.*

**Pour le mesme, representant
un Biscayen.**

T Andis que loin du bruit des
armes

*Au Temple de la Paix de tous lieux
on se rend ,*

*Ce jeune Biscayen , dont l'éclat vous
surprend ,*

*Prépare aux cœurs de nouvelles
alarmes ;*

*La belle qui le charmera
Perdra le temps à se défendre,
En vain elle l'évitera
Pour ne se pas laisser surprendre.
Il va viste, il l'attrapera ;
Un jour dans la tendre carrière
(De l'agilité dont il est)
Il laissera tous ses rivaux derrieres
Qu'on fait de chemin quand on
plaist !*

**Pour le mesme, sur le mesme
sujet.**

L *E bon air, la legereté
Le font distinguer dans la
dance ;
Mais il soumet l'agilité
Aux mesures de la cadence ;
Aucun pas n'est fait au hazard,
Tous sont formez par les regles de
l'art ;*

204 MERCURE

*Ainsi de son esprit plein de vives
lumières*

*Les brillantes manières
Partent d'un jugement meur avant la
saison ,
Et son feu cede à sa raison.*

*Pour le même , sur le même
sujet.*

D*Eja son nom fait à la Cour
Bien plus de bruit que son
Tambour ;*

*Plein d'un beau feu , que le bon
sens seconde ,
Il avance fort dans le monde ;
Mais s'il se presse ainsi , peut-on s'en
étonner ?*

*A cette noble ardeur il doit s'aban-
donner ,
Sa diligence est nécessaire ,*

GALANT. 207

*Il fait bien de doubler le pas ;
Pour arriver au merite d'un Pere
Que toute la France revere
Il est fort à propos qu'il ne s'endorme
pas ,
Il a bien du chemin à faire.*

Je ne vous préviendray
point sur l'Air nouveau que
je vous envoie. Vous en ju-
gerez, je vous le laisse chan-
ter.

AIR NOUVEAU.

L'*Amour , le seul amour est
cause
Que je neglige mon Troupeau ;
Mais, comme il est le moindre du Ha-
meau ,
On dira que c'est peu de chose.*

206 MERCURE

*Ah ! quand j'aurois tous les Mon-
tons*

*Des Bergers de nos Cantons,
Je les negligerois encore
Pour la Bergere que j'adore.*

Je vous apris le mois
passé que M^r de Boisfrant
avoit esté nommé Chance-
lier de Son Altesse Royale ,
après la mort de M^r du Houf-
fet , qui estoit pourveu de
cette Charge. J'ajoutéray au-
jourd'huy à cette nouvelle
que plusieurs personnes y
pretendoient , mais que les
fidelles & longs services de
M^r de Boisfrant dans l'ad-

ministration des Finances de Monsieur , & dans beaucoup d'autre choses qui regardent la Maison de ce Prince, luy ont fait donner la preference. Elle a esté accompagnée de la part de Son Altesse Royale de tous les agrémens , & de toutes les marques d'estime que meritoient des services tels que ceux de M^r de Boisfrant, & ce choix a esté fort applaudy. Cette Charge est tres-confiderable , le Chancelier de Monsieur, estant aussi Chef de Son Conseil.

208 MERCURE

M^r de Boisfrant son Fils ,
Maistre des Requestes , à qui
ce Prince en donna en mes-
me temps la survivance , à
conservé avec cette Charge
celle de Surintendant des Ba-
timens de Monsieur , parce
qu'elle demande un homme
d'ordre, fidelle, & intelligent,
& qu'il pourra y rendre ser-
vice à Son Altesse Royale.

Ceux qui sont montez à
la qualité d'Officiers Gene-
raux sous le Regne du Roy ,
ne pouvant estre que d'une
valeur éprouvée , à cause de
la maniere dont on a fait la

guerre , & parce que Sa Majesté juge Elle-mesme du vray merite , on ne doit pas s'étonner si leurs services sont si glorieusement recompensez. Ceux de M^r du Saussay sont assez connus. Ainsi l'on n'est pas surpris que le Roy luy ait donné le Gouvernement de Broüage , vacant par la mort de M^r de Carnavalet.

Quelques mesures qu'on prenne pour venir à bout d'une entreprise , elles ne sont jamais assurées , & ce qu'on employe pour empes-

Novembre 1685.

S.

210 MERCURE

cher une chose, est bien souvent ce qui la fait reüssir. Un homme tres-riche avoit atteint un âge fort avancé, sans autre chagrin considerable, que celui de n'avoir point eu d'Enfans, quoy qu'il se fust marié deux fois. Sa seconde Femme, qu'il avoit épousée depuis quinze ans, n'en avoit encore que trente, & les Neveux du bon Homme, à qui elle plaisoit fort par une Sterilité qui leur étoit favorable, faisoient des vœux tous les jours pour la conservation de sa vie. Ce-

pendât quelque jeune qu'elle fust, une fièvre violente l'emporta en peu de jours, malgré tous les soins qu'ils prirent de faire venir les plus fameux Medecins. Sa mort les mit en inquietude touchant la succession de l'Oncle qui leur pouvoit échaper... Ils le connoissoient d'un temperament fort amoureux, & la santé qui n'estoit point affoiblie par la vieillesse, leur faisoit apprehender un troisiéme Mariage. Il n'y avoit que six mois qu'il estoit veuf lors qu'ils découvri-

S ij

212 M E R C U R E

rent qu'il fongeoit à épouser une Fille de vingt ans qu'il voyoit secrètement. Ils firent d'abord éclater la chose, & comme ils estoient puissans, ils apportèrent de si grands obstacles à ce qu'il avoit conclu, que l'affaire fut rompue. Ce ne fut pas assez pour les rassurer contre la crainte continuelle où ils estoient qu'ils ne s'engageât ailleurs, & qu'ils ne pussent pas toujours empêcher qu'il ne disposast de luy. Pour s'en délivrer entièrement, ils s'emparèrent de son bien sous divers pretextes.

tes, luy susciterent quelques affaires facheuses, & se rendant maistres de sa personne ils l'enfermerent dans une Prison, où le credit qu'ils avoient leur fit esperer qu'ils luy laisseroient finir ses jours. Afin qu'il la supportast avec moins d'impatience, ils le firent mettre dans une Chambre fort propre, & à la reserve de la liberté, rien ne luy manquoit de toutes les choses qu'il témoignoit souhaiter. Il ne manqua pas d'intenter Procez contre ses Neveux qui luy reteroient son bien si in-

214 MERCURE

justement , & qui le traitoient avec tant d'indignité, mais il eut beau demander à estre oüy , toutes ses instances furent inutiles , & il se passa deux ans sans qu'il pust avoir raison de la violence qui luy estoit faite. Il avoit quelques Amis de l'un & de l'autre Sexe , qui n'estant point du party de ses Neveux, luy rendoient visite de temps en temps. S'ils ne pouvoient le remettre en liberté, du moins ils le consoloyent dans sa disgrâce, & c'estoit toujours pour luy un

soulagement qui adoucissoit ses déplaisirs. Un jour que quelques Dames parloient d'aller passer avec luy une apresdinée , une jeune Demoiselle qui estoit presente voulut les accompagner. Elle n'avoit jamais veu aucune Prison , & la curiosité fut le seul motif qui l'engagea à estre de la partie. Le Prisonnier les receut avec beaucoup de marques de joye , & comme il est naturel de faire le détail de ses malheurs , il exagéra dans les termes les plus forts,

l'indigne maniere dont ses Neveux le traitoient , & ajouta qu'il ressentoit d'autant plus le chagrin de sa Prison qu'il estoit seur d'en sortir , pourveu qu'on voulust luy accorder Audien-
ce. La Demoiselle à qui le discours étoit sur tout adressé , parce que c'estoit la premiere fois que le Vieillard la voyoit , tascha de le consoler en le plaignant. Elle témoigna entrer dans ses interests , & l'assura qu'ayant des Parens au Parlement fort confiderez dans
leur

leur Compagnie , elle employeroit tous ses soins pour obtenir ce qu'il souhaitoit. Le bon Homme luy promit que si elle luy rendoit un pareil service , il n'estoit rien qu'il ne fist pour elle , & cette promesse luy donnant des veuës qu'elle n'avoit pas d'abord , elle songea serieusement à le tirer de Prison. Elle avoit fort peu de bien , & le Vieillard qui pouvoit luy faire de grands avantages en l'épousant , l'auroit fort accomodée. L'occasion étoit favorable, il ne s'agissoit

Novembre 1685.

T

que d'en profiter. L'agrément de sa Personne joint à un esprit fort délicat luy en donna l'esperance. Ainfi elle disposa les choses en faveur du Prisonnier , & trois ou quatre visites qu'elle luy rendit encore sous pretexte de venir luy demander quelques éclaircissemens, l'ayant mis au point où elle croyoit devoir l'amener , elle fit agir si heureusement le pouvoir de ceux qui s'intéressoient pour elle , qu'enfin on luy donna Audience. Cette Audience obtenue ,

il eut bien-tost gagné son Procés. Si tost qu'il fut libre , il courut marquer sa reconnoissance à la Demoiselle , en luy offrant telle partie de son bien qu'elle pouvoit souhaiter. Elle répondit , que n'ayant envisagé que le seul plaisir de faire cesser une injustice , il suffisoit qu'elle eust réüssi pour avoir sujet d'estre contente. L'air tout charmant qui accompagna cette réponse , toucha sensiblement le cœur du Vieillard. Il luy dit tout transporté , que c'estoit trop

T ij

peu pour elle qu'une partie de son bien , & que s'il estoit assez heureux pour ne luy voir point de repugnance à l'accepter tout entier avec sa personne , il la rendoit Maistresse de tout. Vous jugez bien que l'offre fut acceptée. Le Notaire vint : les Articles furent dressez & signez , & le Mariage se fit en trois jours. Le desespoir des Neveux fut grand , mais il a bien augmenté depuis , lors qu'ils ont appris la grossesse de la Dame. Le Vieillard en a une joye inconce-

vable , & il est ravy qu'un Heritier leur oste entiere-ment l'esperance d'avoir jamais aucune part à son bien.

M^r le Marquis d'Urfé , dont vous connoissez l'illustre Maison , mourut le Vendredy 2. de ce mois , dans sa quatre - vingt & unième année. Le sensible déplaisir qu'il eut d'avoir perdu il y a deux ans Madame la Marquise d'Urfé sa Femme , luy fit prendre le dessein de chercher la solitude. Il se retira chez les Peres de l'Oratoire en leur Maison de Nostre-

T iij

222 **MERCURE**

Dame des Vertus , où le Pere d'Urfé , l'un de ses Fils , qui estoit alors Visiteur de cette Congregation , vint demeurer avec luy. Il le choisit pour son Confesseur ; & les consolations qu'il receut de ses conseils , luy firent gouster beaucoup de douceurs qu'il n'auroit pas trouvées dans le monde. Pendant qu'il fut dans cette Maison , il fit voir par de continuelles pratiques de vertu & de pieté , que la volonté de Dieu estoit son unique étude. Pour mieux travailler à son salut , il crut

devoir satisfaire aux Creanciers de ses Predecesseurs, aussi-bien qu'aux siens. Il modera sa dépense, & regla si bien son train & son équipage, qu'il épargna dequoy s'acquitter de toutes dcptes. Ce fut pour luy une consolation sensible au milieu de beaucoup d'infirmitez, de marier M^r le Marquis d'Urfé son Fils, l'unique esperance de sa Maison, avec Mademoiselle de Goutault. Peu de temps après, ses maux s'étant augmentez, il quitta Nostre-Dame des Vertus, & vint de-

T iiij

224 MERCURE

demeurer à l'Institution de l'Oratoire, pour estre plus proche du secours qu'il pouvoit tirer des Medecins de Paris. Ce fut là où il donna des témoignages nouveaux de sa patience dans ce qu'il souffroit, & de sa fidelité dans le service de Dieu. Il envisagea la mort, & s'y disposant de son propre mouvement, il fit assembler M^{rs} ses Fils, dont les quatre Aînez ont embrassé l'Estat Ecclesiastique. Il leur recommanda fortement de conserver parmi eux l'esprit d'u-

nion, dont Dieu avoit favorisé sa Famille. Il pria M^r l'Evesque de Limoges, de vouloir bien leur servir de Pere, les exhortant tous d'avoir en luy une entiere confiance, soutenue du respect qu'ils luy devoient comme à leur Aîné, & à un tres-digne Prelat; il leur dit qu'ils ne pouvoient avoir de trop grands égards pour M^r l'Abbé d'Urfé, de qui le zele pour le service de Dieu l'avoit engagé à aller faire une troisieme fois les fonctions de Missionnaire en

226 MERCURE

Canada, & qu'ils le devoient regarder comme un Apostre par l'entier détachement des biens de ce monde , qui luy avoit fait resigner son Doyé-
né avant son départ. Après qu'il les eut priez de déferer aussi aux avis de M^r d'Urfé de l'Oratoire, & d'aimer toujours M^r l'Abé de S. Just d'Urfé, Doyen de Nostre-Dame du Puy , il s'adressa à M^r le Marquis d'Urfé, auquel il recommanda expressément de servir le Roy avec une exacte & inviolable fidelité. Il dit aussi quelque cho-

se de fort tendre & de fort touchant à Madame la Marquise d'Urfé, sur l'union qu'il luy demandoit avec M^r son Mary; & passant du general au particulier, il les pria tous de se souvenir de luy dans leurs prieres. Il fit tout cela d'un esprit si sain, qu'il ne sembloit pas toucher à sa dernière heure, mais sentant que la nature manquoit en luy, il tâcha de reparer ce defaut par le secours de la grace, & souhaita l'Extrême-onction. Ce fut alors qu'il fit connoître sa dernière volonté tou-

228 **MERCURE**

chant la disposition de son corps. M^r d'Urfé de l'Oratoire se trouvant auprès de luy, il luy demanda s'il pouvoit esperer que les Peres de cette sainte Congregation luy vou-lussent accorder un lieu de repos dans leur Eglise, pour comble des douceurs spiri-tuelles qu'il avoit senties pendant son sejour dans leur Maison. Il expira après ces paroles, & fut enterré comme il l'avoit souhaité, en l'Eglise de l'Institution de l'Oratoire, dans la Chapelle du Cardinal de Berulle. La pom-

pe funebre, quoy qu'accompagnée de simplicité & de modestie, ne laissa pas d'avoir sa beauté, tant par le Clergé, que par un grand luminaire.

Dame Suzanne Garnier, Veuve de Charles de Brancas, Chevalier d'Honneur de la Reine Mere, Lieutenant general des Camps & Armées de Sa Majesté, Marquis de Maubec, d'Apilly, & autres Lieux, est morte aussi depuis peu de temps. Elle estoit Fille de feu M^r Garnier Tresorier des Parties Casuelles. De

230 **MERCURE**

ce Mariage est venuë Marie Françoise de Brancas, Dame du Palais de la Reine, mariée avec Henry Charles de Lorraine Prince d'Harcourt, Comte de Montlor & de S. Romaife, Marquis de Maubec, Baron d'Aubenas, de Montbonnet & d'Ayguse, Seigneur de Montpezat, de Miremande & de Grateloup. M^r Garnier eut deux autres Filles, Sœurs de Madame de Brancas, dont je vous apprens la mort. L'une nommée Magdeleine Garnier, fut mariée à feu Jean Molé Sei-

gneur de Champlatreux, President au Mortier au Parlement de Paris , dont est venu Louis Molé Seigneur de Champlatreux ; President aussi au Mortier ; & l'autre épousa M^r Doradoux, Lieutenant de l'Artillerie de France.

De la Maison de Brancas, originaire du Royaume de Naples, sont sortis six Cardinaux, sçavoir Landolphe de Brancas Cardinal en 1294. Raynaud de Brancas Cardinal en 1385. qui estoit au Concile de Constance ; Louis de

232 MERCURE

Brancas Cardinal en 1408. Nicolas de Brancas Cardinal qui étoit au Concile de Pise. Thomas de Brancas Cardinal en 1411. & Marie de Brancas Cardinal en 1633. Alexandre de Brancas vivoit en 1374. & fut Maréchal du Royaume de Sicile, & de la Principauté d'Achaye. Buffile de Brancas fut Maréchal de l'Eglise Romaine, & se retira en Provence il y a trois cens ans. C'est d'où sont venus en France les de Brancas, que nous connoissons. André de Brancas S^r de Villars, Amiral de Fran-

ce, Gouverneur du Havre de Grace, fut tué en 1595. Georges de Brancas Duc de Villars, aussi Gouverneur du Havre, estoit Frere de l'Amiral. La Terre de Villars fut érigée en Duché en faveur de ce dernier. Louis de Brancas, aujourd'huy Chef de cette Famille, est Duc de Villars, Marquis de Graville & de Grand - champ, Comte de Maubec, Vicomte de Courance, Baron d'Oise, de l'Isle, & de la Ferté Bernard, Seigneur de Maubec. Il a épousé Mademoiselle de Brancas

Novembre 1685.

V

234 MERCURE

sa Cousine, Sœur de Madame la Princesse d'Harcourt. De Brancas porte d'azur au Pal d'argent , chargé de trois Châteaux de gueules , maçonnez de sable , et tenu par quatre pâtes de Lyon d'or.

Il faut aussi vous apprendre la perte que l'on a faite d'un de nos braves François, appelé M^r de Saint André du nom de Cassan, d'une Noblesse distinguée dans le bas Languedoc. Il avoit reçu sept coups à la prise de l'importante Place de Coron dans la Morée , & il en est mort. Il a esté extrêmement

regreté dans toute l'Armée, particulièrement du General Morofini, & du jeune Prince Maximilian de Brunsvick. Il estoit Colonel d'un Regiment d'Infanterie des Troupes que le Duc de Brunsvick Hanover avoit données aux Venitiens. Il avoit servy dès l'âge de quatorze ans, ayant quitté ses études pour aller au Siege de Barcelone. Il s'y distingua d'une maniere si avantageuse, qu'on luy donna une Lieutenance dans le Regiment de la Reine, où il fut ensuite:

V. ij.

236 MERCURE

Capitaine, & après Capitaine & Major dans le Regiment de Guitaut. Il eut les mesmes emplois dans celuy de Persan, & alla en Candie avec ce Corps, lors que le Roy y envoya du Secours. Il y fut fait Lieutenant Colonel de ce Regiment qui fut cassé après qu'on eut fait la Paix Generale en France, ce qui l'obligea d'aller chercher de l'employ en Allemagne. Il emporta des Lettres de recommandation de Monsieur le Prince qui l'honoroit d'une estime particuliere, &

s'attacha aupres du feu Duc de Hanover, qui levoit alors des Troupes. Ce Prince le fit Capitaine de ses Gardes, & ensuite Lieutenant Colonel. Sa mort estant survenue, M^r de S. André songeoit à se retirer, quand Monsieur l'Evesque d'Osnabruc son Frere & son Successeur, à present Duc de Hanover, le retint à son service dans le mesme employ, & luy augmenta mesme ses apointemens. Il le fit ensuite Colonel d'un des Regimens qu'il envoya aux Venitiens contre les Tures,

238 MERCURE

& c'est à la teste de ce Regiment qu'il a receu les Blessures dont il est mort pour le service de la Chrestienté. De son Mariage avec une Demoiselle de Rimou en Bretagne; il n'a laissé que deux Filles. Le Pere de ce brave Gentilhomme avoit toujours porté les armes, jusqu'à ce que le nombre de ses Blessures l'obligea d'abandonner le service. Son Ayeul a donné aussi en plusieurs occasions de grandes marques d'intrepidité & de bravoure. S'il n'y a point de remede

qui puisse nous empêcher de mourir , il n'est point de mal , quelque grand & incurable qu'il soit , auquel on ne puisse apporter du soulagement , puis qu'on en trouve même pour la goutte , qui de tous les maux qui ne se peuvent guerir , est estimé le plus incurable. L'Aumonier de M^r le Marechal de Lorges , a trouvé le secret , non seulement d'en apaiser la douleur , mais aussi de l'arrester , je n'ose pas dire pour quelques années , parce que cela approcheroit

240 MERCURE

trop de la pleine guerison. Cependant il est certain que le Sieur Royer Serurier, demeurant rue Sainte Anne du costé de la rue S. Honoré, Paroisse S. Roch , qui avoit la goutte aux pieds & aux mains, les doigts tout roides, & qui depuis fort long-temps avoit presque esté toujourns contraint de garder le lit , n'a senty aucune atteinte de goutte depuis trois ans que cét Aumonier le traite. Il marche aisément , & il se sert de ses mains pour le travail de sa Profession. Je parle

parle sur le raport de mes
 yeux. J'ay veu ce Serrurier
 qui a encore les mains tou-
 tes contrefaites de la rigueur
 de son mal. M^r l'Abbé de la
 Rocque l'a vû aussi , & en a
 fait un article dans l'un de
 ses Journaux des Sçavans.
 Ce Gouteux qui a souffert si
 long-temps , nous a confir-
 mé à l'un & à l'autre ce que
 nous avions appris du soula-
 gement qu'il avoit receu. Il
 a dit la mesme chose à plu-
 sieurs Personnes de qualité
 qui l'ont voulu voir , sur ce
 qu'avoit dit cet Aumônier ,
Novembre 1685. X

242 MERCURE

qui instruira luy-même de ses Remedes , & nommera ceux qu'il a soulagez. Quand on a recours à luy , il ne s'engage qu'à faire cesser la douleur pour un an , s'il ne guerit pas tout à fait. Son attachement ne luy permettant pas de s'éloigner , il ne sort point de Paris , ou des lieux où est la Cour.

L'Eglise de France a perdu plusieurs Prelats d'un fort grand merite. Je vous parleray de chacun d'eux selon le jour de leur mort , & vous apprendray en mesme-

temps quels Successeurs ils ont eu. Messire Charles de Bourlon , Evêque de Soissons , mourut le 26. du dernier mois dans son Palais Episcopal. Il estoit âgé de 72. ans , & en avoit employé 35. dans la conduite de ce Diocèze. Sa charité luy faisoit aimer les fatigues & les peines. Il visitoit fort assiduëment les Paroisses de la Campagne , secourbit les Pauvres , & alloit exhorter les Malades à prendre une resignation Chrestienne. Quand la Ville de Soissons fut affligée

244 MERCURE

de la Peste , il n'en sortit point ; & contribua de tous ses soins au soulagement qu'elle reçût. Il succeda dans cet Eveché à Messire Simon le Gras , dont il avoit esté nommé Coadjuteur en 1652. Il luy servit d'Evesque Assistant lors que le Roy fut sacré à Rheims.

M^r l'Abbé Huet , de l'Academie Françoise , cy-devant Sous-Precepteur de Monseigneur le Dauphin , a esté fait Evesque de Soissons. C'est un homme d'une tres-profonde érudition , &

dont le merite & la probité
passent tout le bien qu'on
en peut dire.

Jerôme Grimaldi , Noble
Genois, Cardinal, Archeves-
que d'Aix en Provence , E-
vesque d'Albano , & Abbé
de S. Florent , mourut dans
son Palais Archiepiscopal le
4. de ce mois , après avoir
receu les Sacremens avec des
marques d'une pieté toute
singuliere. Tous les Malheu-
reux de son Diocese rece-
voient de grands secours de
sa charité , & vous jugez
bien par là qu'il y doit estre

X iij

246 **MERCURE**

extrêmement regretté. Il étoit Fils de Jean Jacques Grimaldi Baron de S. Feli dans le Royaume de Naples, & de Jeronime Mari. Il fut Referendaire de l'une & l'autre Signature en 1621. sous Gregoire X V. Urbain VIII. le fit Vice-Legat de la Province du Patrimoine en 1625. Gouverneur de Rome en 1628. & de Perouse & d'Urbain en 1634. Il fut envoyé Nonce en Allemagne, puis en France, & reçut le Chapeau de Cardinal en 1643. Il est mort âgé de 90. ans, & 2.

voit renoncé aux hōneurs de la Dignité de Doyen du Sacré College, n'ayant point voulu quitter son Eglise pour aller à Rome. Il y a eu un autre Jerôme Grimaldi de Genes, qui ayant perdu sa Femme, dont il avoit eu trois Fils, embrassa l'Etat Ecclesiastique. Clement VII. le fit Cardinal en 1527. Il fut Archevesque de Bary, & eut encore les Evêchez de Venafre & d'Arbenga.

L'Archevesché d'Aix étant demeuré vacant par la mort de M' le Cardinal Grimaldi,

X iii j

248 MERCURE

Sa Majesté y a nommé Messire Charles le Goux de la Berchere , Evêque de Lavaur , Prieur Commendataire du Prieuré Royal de saint Mauris de Senlis , Docteur en Theologie de la Faculté de Paris , & cy-devant Aumônier du Roy. Il est d'une humeur fort douce , & a les manieres tres-honnêtes. Il fut nommé à l'Evêché de Lavaur le 18. Juin 1677. sacré le 12. Avril 1678. & en prit possession le 17. Decembre de la mesme année. Il est Fils de feu Messire Pierre le

Goux de la Berchere , Marquis d'Inteville , Comte de la Rochepot , Baron de Toisy , Seigneur de la Bretesche , Premier President au Parlement de Dijon , & depuis au Parlement de Grenoble ; & de Dame Louïse Joly , Sœur de Georges Joly , President au Mortier du Parlement de Dijon , d'une Famille qui a donné divers Conseillers aux Parlemens de Paris , Dijon & Mers , & au Grand Conseil. Son Ayeul Jean Baptiste le Goux , Seigneur de la Berchere , Boncourt , Vosne ,

250 **MERCURE**

Flegey , & Santeney , fut
aussi Premier President au
Parlement de Bourgogne ,
& député en 1612. par le feu
Roy , pour regler avec les
Deputez d'Espagne , les Li-
mites du Duché & Comté
de Bourgogne. M^r de la
Berchere nommé Archeves-
que d'Aix, a eu deux Freres.
l'aîné estoit Denys le Goux
de la Berchere , Marquis
d'Inteville , Comte de Ro-
chepot , Baron de Toisy ,
Premier President au Parle-
ment de Dauphiné , qui est
mort sans alliance , & a lais-

fé de grands biens à l'Hospital de la Charité de Paris. Le second est Urbain le Goux de la Berchere , à présent Maistre des Requestes , & Intendant de Justice à Montauban , & auparavant en Auvergne. Il a aussi deux Sœurs qui ont esté mariées , l'une à M^r le Coq, S^r de Corbeville , Goupiliere & des Porcherons , Conseiller en la Premiere des Enquestes du Parlement de Paris , & l'autre à feu M^r le Marquis de Bourry de la Maison de Pelevé. Humbert le Goux

252 MERCURE

Doyen de S. Vincent de Châlons , & de Nostre-Dame de Beaune , estoit Conseiller Clerc au Parlement de Dijon, sous le Regne de Louïs XII. La Famille dés le Goux de la Berchere , qui est de Bourgogne , porte d'argent , à une teste de More de sable bandée d'argent , accompagnée de trois Moletes de gueules ; pour Cimier une Teste de More bandée de Sable , & pour Suppots deux Mores de sable , les Testes de front.

M^r l'Abbé Fléchier , de

l'Academie Françoise, Aumônier Ordinaire de Madame la Dauphine, a esté nommé Evesque de Lavaur, à la place de M^r de la Berchere. On ne peut pousser dans un plus haut degré qu'il a fait l'éloquence de la Chaire, avoir le goust meilleur, plus de délicatesse d'esprit, ny estre plus honneste homme.

Messire Jean de Montpezat de Carbon, Archevesque de Sens. Primat des Gaules & de Germanie, Abbé d'Homblieres, mourut

254 MERCURE

icy le 5. de ce mois , âgé de 79. ans , & fit paroître par des dispositions toutes Chrétiennes , qu'il se preparoit depuis long-temps au compte qu'il devoit rendre de ses actions devant le Tribunal de la Divine Justice. Sa Majesté le nomma à l'Evesché de Saint Papoul le 15. Juin 1658. & il y fit son Entrée le 1. Fevrier 1659. Il fut nommé à l'Archevesché de Bourges le 28. Octobre 1664. Peu de temps après à l'Archevesché de Toulouse , & en 1674. à l'Archevesché de Sens, qui

estoit vacant par la mort de
Messire Louïs Henry de
Gondrin. Il a presidé en plu-
sieurs Assemblées Generales
du Clergé, dans lesquelles il
a rendu de grands services à
l'Eglise & au Roy. Il a rem-
ply dignement tous les de-
voirs d'un bon & charitable
Prelat par ses Exhortations,
& par ses Aumônes, & a
donné des marques d'une
prudence extraordinaire, &
d'une extrême douceur en
toutes sortes d'occasions. Il
est mort en cette Ville où
ses continuelles Infirmittez

256 MERCURE

l'avoient obligé de demeurer depuis l'Assemblée du Clergé. M^r Cheron , Official de l'Eglise de Paris , qu'il a fait Executeur de son Testament , M^r Mathieu , Curé de Saint André des Arts , & le Pere Bourdalouë Jesuite , qui l'ont assisté dans les derniers momens de sa vie , rendent témoignage de ses sentimens pleins de soumission aux ordres de Dieu. Son Corps a esté déposé dans l'Eglise de Saint André des Arts sa Paroisse, d'où il a esté transferé en son Eglise Me-

tropolitaine de Sens , qu'il a choisie pour sa Sepulture. Il estoit Frere de Messire Joseph de Montpezat de Carbon , Evêque de Saint Pappoul , puis Archevesque de Toulouse, & de M^{le} Comte de Tajan. Leur Maison est l'une des plus Illustres de Gascogne , & l'on tient qu'elle tire son origine d'un Claudius Carbon, ancien Romain, que le Senat envoya en Espagne. Il est certain que Jean de Carbon fut un Homme illustre qui se signala avec avantage dans la fa-

Novembre 1685.

Y

258 MERCURE

meuse Bataille que les Espagnols donnerent contre les Mores. L'Histoire en parle d'une maniere tres-glorieuse pour ceux de cette Maison. Ce Jean de Carbon s'estant retiré ensuite dans le Comté de Bigorre, s'allia aux Comtes de Foix, de Bigorre, de Pardiac, & de Montlesun de Bezemaux, dont est fortuy Antoine Desprez de Montpezat, Chevalier des Ordres du Roy, Maréchal de France, plusieurs grands Personna- ges, & M^{rs} les Archevesques de Sens & de Toulouse. Cette

Maison porte écartelé au 1. *Q*
 4. de gueules aux Balances d'or;
 au 2. *Q* 3. de gueules au Lyon
 d'argent, *Q* sur le tout d'azur
 à un Monde d'or.

L'Archevesché de Sens,
 qui est demeuré vacant par
 cette mort, a esté donné à
 M^r Fortin de la Hoguete,
 Evêque de Poitiers, & Ne-
 veu de feu M^r de Peresixe,
 Archevesque de Paris. M^r
 de la Hoguete son Pere es-
 toit Gouverneur de M^r de
 Longueville. C'est à luy que
 nous devons le Testament
 d'un bon Pere à ses Enfants.

Y ij.

260 MERCURE

Nous avons eu peu de Livres de nos jours , qui ayent fait un aussi grand bruit , & dont on puisse tirer plus d'utilité pour regler ses mœurs , & pour se conduire avec prudence. Ce Prelat, qui est Docteur de Sorbonne , a esté Agent du Clergé , & l'on ne peut travailler avec plus de fruit qu'il a fait à la Conversion des Religionnaires dans l'Evesché de Poitiers. La valeur n'est pas moins hereditaire à cette Famille , que la pieté & le sçavoir. M^r le Chevalier de la Hoguete son Fre-

re s'est distingué en tant de rencontres, qu'il est presque parvenu aux premiers emplois de l'Epée.

M^r l'Abbé de Quincé, Fils du fameux Comte de Quincé General des Armées du Roy, est devenu Eveſque de Poitiers par ce changement. Il est d'une vertu exemplaire, & a beaucoup de délicateſſe d'eſprit.

M^r l'Eveſque de Pamiers ayant trouvé que l'Episcopat engageoit à des devoirs qu'il apprehendoit de ne pas remplir aſſez, a donné la démiſſion.

sion de son Evesché, & a esté pourveu de l'Abbaye de S. Florent lez Saumur, Ordre de Saint Benoist, Diocese d'Angers, qu'avoit feu M^r le Cardinal Grimaldi. Il est Fils de M^r de Bourlemont, & Neveu de M^r l'Archevesque de Bordeaux.

L'Evesché de Pamiers, que cette démission a rendu vacant, a esté donné à M^r l'Evesque de Glandeye, & l'Evesché de Glandeve à M^r Verjus de l'Oratoire, Evesque de Grasse. Sa pieté est connue de tout le monde. Il est Frere de

M^r le Comte de Crecy, Plenipotentiaire pour le Roy en Allemagne, & du Pere Verjus Jesuite.

M^r l'Abbé de Viens a eü l'Evesché de Grasse. C'est un Homme de qualité de Provence, Neveu de M^r de Vallavoir, & de feu Monsieur l'Evesque de Riez.. On ne peut trop louer son esprit, son érudition, ses bonnes mœurs, & ses manieres honnestes.

Ces jours passez Madame la Duchesse du Lude, fit faire un Service solemnel dans l'E-

264 MERCURE

glise des Celestins, pour le repos de l'Ame de M^r le Duc du Lude, Grand Maistre de l'Artillerie. Ce fut une magnificence extraordinaire. Elle satisfait par un si pieux devoir la douleur qu'elle ressent de la perte d'un Mary, qu'elle aimoit tres-tendrement, & dont elle estoit tendrement aimée.

M^r d'Argouges Conseiller d'Estat ordinaire, a eu au Conseil Royal la place de Monsieur Boucherat presentement Chancelier de France. C'est un Homme d'un

d'un fort grand merite, dont je vous ay parlé plusieurs fois. Il a esté Premier President au Parlement de Bretagne. La Reine Mere le consideroit beaucoup.

Vous m'avez paru si satisfaite de ce que je vous ay mandé dans ma derniere Lettre, sur ce qui regarde la Religion; vous y avez veu un si grand nombre de Conversions faites de bonne foy par des personnes d'esprit, dont les lumieres en ont entraîné d'autres, & mesme des Villes entieres, que je ne

Novembre 1685.

Z

doute point que vous n'attendiez que je vous apprenne aujourd'huy , que cette Affaire , la plus importante qui ait jamais esté entreprise, est tout à fait consommée. Elle est dans des termes qui donnent lieu de le croire; mais quoy que j'aye autant de choses à vous en dire que le mois passé, il me sera impossible de le faire , à cause des grands Articles qui remplissent déjà ma Lettre ; & que quand elle seroit moins avancée , il ne me resteroit pas encore assez de place

pour vous dire tout ce que l'on m'a écrit sur cette matiere. Ma premiere Lettre supplera à ce que je seray obligé de reserver. Depuis ma derniere, on a publié trois Arrests du Conseil d'Etat du Roy.

Le premier porte, *Que les Gentils hommes nouvellement convertis à la Religion Catholique, reprendront dans les Eglises les mesmes Places que leurs Ancestres y avoient avant qu'ils se fussent laissez infecter de l'Herésie ; & y jouiront de tous les honneurs que le changement de*

Z ij

268 MERCURE

Religion leur ont fait perdre, en sorte que ceux qui s'en sont mis en possession depuis ce temps-là, seront obligez de les leur ceder. Cet Arrest est tout remply de prudence, puisqu'il épargne toutes les Contestations & les Procez qui pourroient naître à l'égard des marques d'honneur, dont les Gentils-hommes se sont toujours montrez fort jaloux.. Il est bon d'ailleurs que les nouveaux Convertis rentrant dans leurs Droits, ayent la satisfaction pendant le Service Divin, de se voir placez

en lieu d'où ils puissent bien voir & entendre tout ce qui concerne une Religion dans laquelle ils peuvent n'estre pas encore entierement affermis. Cependant comme le Roy est fort juste, & que les personnes qui ont occupé ces Places, & jouïy de ces honneurs, pendant que les Gentilshommes qui viennent de faire Abjuration, ont professé la Religion Pretendue Reformée, peuvent avoir acquis quelque titre qui leur donne droit de les conserver, Sa Majesté les laisse en pou-

Z iij

voir d'agir par les voyes ordinaires de la Justice.

Le second Arrest porte défenses à tous Avocats, faisant actuellement profession de la Religion Pretendue Reformée, de faire aucunes fonctions d'Avocat en quelque Cour & Jurisdiction que ce puisse estre. Sa Majesté par sa Declaration du 11. Juillet dernier, avoit déjà ordonné qu'il ne seroit plus receu aucun Avocat Religionnaire; & ayant reconnu depuis la publication du dernier Edit, qui interdit dans tout le Royaume l'Exercice de la

Religion Pretendue Reformée , qu'il estoit d'une dangereuse consequence de laisser continuer les fonctions d'Avocats à ceux qui étoient déjà receus, à cause de l'abus qu'ils pourroient faire du credit que leur donne leur profession sur ceux des Pré-tendus Reformez qui leur confient leurs Affaires , & que se servant contre eux de leur confiance, ils pourroient les empêcher de se convertir, Elle a voulu y pourvoir par l'Arrest dont je vous parle. Vous en voyez

Z iiij

les raisons, & elles vous paroistront sans doute une suite de cette sagesse qui ne se dément jamais.

Le troisiéme est une Interpretation de l'Arrest du Conseil d'Estat, rendu le 18. Novembre 1680. par lequel le Roy avoit accordé une surseance aux Marchands nouvellement convertis. Sa Majesté ayant esté avertie qu'ils pretendent se servir en toutes sortes d'Affaires du Peneffice qui leur a esté accordé, & particulierement en celles qui regarde leur Commerce.

avec les Etrangers , ce qui porteroit un préjudice notable à celuy de ses Sujets, Elle a ordonné que la surseance portée par l'Arrest de 1680. n'aura aucun lieu pour les Lettres & Billets de Change , ny pour les affaires que les Marchands negotians & Commissaires François pourroient avoir avec les Etrangers pour raison de leur Commerce. Cette prévoyance de Sa Majesté prévient quantité d'abus & de desordres, & marque la bonté qu'Elle a pour les Etrangers.

Il y a eu aussi deux Decla-

rations du Roy , qui ont esté
enregistrées au Parlement le
17. de ce mois. L'une porte,
*Qu'il ne sera donné pour Tuteurs,
Subrogé - Tuteurs ou Curateurs
aux Enfans dont les Peres ou Me-
res sont morts ou mourront de la
Religion Pretendue Reformée ,
que des personnes de la Religion
Catholique , pour avoir soin de
leur éducation & de leurs biens.
Sa Majesté toujours équita-
ble & toujours prudente , re-
medie par là à de grands abus.
En effet , les Tuteurs Reli-
gionnaires se servant de la
puissance que cette qualité*

leur donnoit sur leurs Pupilles, les traitoient severement lors qu'ils témoignoïent quelque dessein de se convertir, & leur refusoient mesme les choses les plus necessaires, sous pretexte que l'estat des biens ou des affaires de la succession de leurs Peres & Meres ne permettoit pas qu'on les élevast suiivant leur condition. On a decouvert aussi que quelques-uns de ces Pupilles, n'ayant pas laissé malgré ces chagrins, d'abjurer une Religion dans laquelle ils estoient persuadez qu'ils

276 MERCURE

ne pouvoient faire leur salut, leurs Tuteurs en haine de ce changement, ont tellement embarrassé leurs affaires, qu'ils en ont receu de grands préjudices lors qu'ils ont esté Majeurs. Il étoit tres-important de remedier à ces desordres, & c'est ce que Sa Majesté a fait par cette premiere Declaration.

La seconde ordonne, *Que si quelques Religionnaires sortent du Royaume sans permission, & en déroben la connoissance aux Juges ordinaires des Lieux, ceux qui les découvriront ou dénonceront*

ront, seront mis en possession de la moitié des fonds qu'ils auront dénoncés dans les Pays où la Confiscation a lieu; & que dans ceux où elle n'est pas reçue, la moitié des fruits & revenus des biens qu'ils découvriront, leur sera donnée, sans qu'on ait égard à ce qui pourroit estre opposé de la part des Parens & Heritiers de ceux des Religionnaires qui se seront ainsi retirez. Cette Declaration remédie à la negligence des Juges des Lieux, qui n'apportant pas assez de soin pour proceder contre les Pretendus Reformez qui s'écha-

278 MERCURE

pent du Royaume, sont cause qu'ils continuent à jouir des biens qu'ils y ont laissez, soit au moyen des Contrats de ventes, Cessions ou Transports simulez faits au profit de leurs Parens & Amis, soit par d'autres voyes cachées. Un peu de rigueur apparente pour ramener les opiniastres, est avantageuse à ceux à qui elle semble nuire, & l'on ne sçauroit trop faire pour les interests de la vraye Religion.

Quoy que j'aye encore à vous parler de Villes entie-

res converties , & que de si
grands effets de la Grace &
des soins du Roy , dussent
me faire confondre les par-
ticuliers avec la multitude ,
il y en a néanmoins beau-
coup qui doivent estre tirez
de la foule , & qui s'estant
distinguez meritent de l'es-
tre dans toutes les occasions
où leur exemple peut contri-
buer au salut de leur pro-
chain. M^r Chardon fameux
Avocat est de ce nombre.
S'il s'est converty des der-
niers, c'est parce qu'il a vou-
lu estre si bien éclaircy de la

280 MERCURE

Religion qu'il songeoit à embrasser , qu'il ne luy restast aucun scrupule. Il avouë qu'estant né dans une Religion tolerée , il y estoit demeuré ; sans avoir eu le temps jusqu'icy d'en approfondir les erreurs ; mais que lors qu'il y avoit fait réflexion , il avoit senty qu'une Religion si nouvelle ne pouvoit estre la veritable , & qu'il n'avoit pû douter qu'elle n'eust le sort de ceux qui ayant fait des fortunes trop prodigieuses , se trouvent élevez si haut , qu'il est presque impossible qu'ils ne retombent dans le neant d'où ils sont sortis. De-

puis que ce celebre Avocat a fait Abjuration , il a plaidé la cause de Dieu en plusieurs endroits où il s'est trouvé avec des Pretendus Reformez, & leur a fait connoître qu'il ne s'estoit converty qu'après avoir examiné à loisir & meurement tout ce qui regardoit l'une & l'autre Religion , & que s'il n'eust pas esté pleinement convaincu des erreurs de celle de Calvin , rien au monde n'auroit esté capable de l'engager à s'en separer.

Nous avons encore eü icy

Novembre 1685.

Aa.

une Conversion qui a fait beaucoup de bruit, & qui a esté suivie de quantité d'autres. C'est celle de M^r Forestier natif de Montpellier, qui ayant est en Hollande dès l'âge de six ans y fut élevé, & employé par les Etats Generaux, premierement auprès de M^r le Marquis de Monpoüillan, Lieutenant General de leur Cavallerie; il estoit auprès de luy en qualité de Ministre, & il eut cette mesme qualité auprès de leurs Ambassadeurs à Constantinople & à Smirne, & en dernier lieu au-

prés de l'Ambassadeur qu'ils
 ont aujourd'huy en France.
 Il a fait Abjuration entre les
 mains de M^r l'Archevesque
 de Paris , & a protesté qu'à
 l'avenir , il consacrerait sa
 vie au service de l'Eglise Ro-
 maine. Quelques gens cha-
 grins de ce changement , &
 qui d'ailleurs n'estoient pas
 trop satisfaits de ce qu'il pe-
 netroit dans leur conduite
 plus qu'il n'auroient souhaité,
 l'ont accusé de quelques des-
 ordres afin de noircir sa Con-
 version ; mais malgré tout
 ce qu'on a pû faire , la verité

A a ij

a esté connuë , & il n'a aucun besoin que je justifie son innocence.

Le 15. de ce mois , M^r Frizes , qui a esté Receveur General pour Sa Majesté dans la Generalité de Montpellier , fit Abjuration avec toute sa Famille & les Domestiques entre les mains de M^r l'Archevesque de Paris. Il descend de feu Messire Simeon Frizes , Baron de Sauve en Languedoc , qui fut Secrétaire d'Etat & des Commandemens , sous les Regnes de Charles IX. Henry III. &

Henry IV. Sa Conversion qui s'est faite en presence de quantité de personnes de qualité & de merite, a esté d'une grande édification, & doit servir d'autant plus à persuader les plus obstinez, que M^r Frizes estoit un des vingt - quatre Anciens du Consistoire de Charenton. Il avoit toujourns paru des plus zelez pour la Religion de Calvin ; & il n'a épargné aucuns efforts pour la soutenir tant qu'il l'a crüe bonne.

Dans le temps que le Tom-

286 MERCURE

beau du Marechal de Gassion s'est trouvé ensevely sous les raynes de Charenton , la derniere personne de ce nom a fait Abjuration de l'Herésie entre les mains du Pere Robinet Jesuite. Elle est du Diocese de Bourges, Veuve de Messire Frederic Henry de Gassion , & s'appelle Susanne Durand. Elle ne s'est convertie qu'après s'estre fait instruire pendant une année entiere , & avoir elle-mesme verifié tous les Passages de l'Ecriture , qui pouvoient servir à la détromper.

M^r & Madame la Marquise de Lestange ont fait la mesme chose, & s'y sont sentis tellement poussez par la verité de la Religion Catholique, que l'Edit de Nantes n'estoit pas encore revoqué lors qu'ils se sont convertis.

Le bruit que fit il y a un an l'Abjuration de M^r d'Arbaut, Gentilhomme de Nismes de l'Academie Royale d'Arlus, m'oblige à vous informer des suites qu'elle a eües à l'égard de Mademoiselle d'Arbaut sa Fille. C'est une jeune personne qui a un

288 MERCURE

merite & des qualitez aussi distinguées qu'il y en ait parmy celles de son sexe qui sont estimées les plus accomplies. Ce digne Pere, qui avoit passé dans les plus considerables Emplois dont ceux de la R. P. R. favorisent les plus zelez de leur Secte, & qui ayant d'ailleurs des talens extraordinaires, s'estoit touûours trouvé dans les Affaires les plus importantes & les plus secretes de cette Religion, fut enfin assez heureux pour estre desabusé de ses erreurs par les soins de

de M^r l'Evesque de Mirepoix. Il s'attira par son Abjuration l'estime des Etats de Languedoc qui luy en marquerent une extrême joye ; mais dans ce bon-heur il eut le chagrin de se voir abandonné de Madame d'Arbaut sa Femme , qui le quitta avec sept ou huit de ses Enfans, & ne luy laissa que Mademoiselle d'Arbaut sa Fille aînée , que sa prudence & d'autres raisons retinrent auprès de luy, sans qu'elle donnast aucun sujet d'esperer qu'on pust luy rendre sus-

Novembre 1685.

B b

pectes les Maximes de Calvin, dans lesquelles elle paroissoit entierement invincible. Une opiniâtreté si peu commune dans une jeune personne, qui avoit devant les yeux l'exemple d'un Pere sçavant & habile, étonnoit tous ceux qui tâchoient de la combattre. Elle dura une année, mais enfin M^r d'Arbaut, après des soins & des remontrances inutiles, l'ayant fait résoudre de passer quelques jours à Arles auprès de Madame l'Abbesse de Saint Césaire, Sœur de M^r Rose,

pendant qu'il alloit ailleurs pour quelques affaires, on gagna sur son esprit, qui est d'une étendue, d'une délicatesse, & d'une force admirable, qu'elle entreroit dans des conversations aisées, & sans contrainte, avec quelque sçavant Ecclesiastique qu'elle choisiroit pour s'instruire des veritez de la Religion Catholique. Le Pere Theophile, qui a esté Provincial des Carmes déchaussez, tres habile Theologien & Predicateur, ayant esté prié de la voir, luy fit si

B b ij

bien connoistre l'erreur où sa naissance l'avoit engagée, qu'après plusieurs Conferen- ces se sentant entierement convaincuë, elle consentit à faire Abjuration, & le fit sçavoir à M^r l'Archevesque d'Arles. Il en eut une joye qu'il seroit difficile d'exprimer, & malgré son âge extrêmement avancé, il voulut faire luy-même les Ceremonie de cette Abjuration. Elles furent faites la veille de la Toussaints dans la Chapelle de son Palais, qui quoy que fort grande, se trouva toute

remplie d'un concours extraordinaire de Personnes de qualité. Ce Prelat revestu de ses habits Pontificaux fit un Discours si touchant , & si plein de force & d'érudition, & l'accompagna d'une si grande effusion de larmes de tendresse , qu'il fut impossible à toute la Compagnie de s'empescher d'en verser. Cette jeune Demoiselle s'acquitta de cette action d'une maniere toute édifiante , & fit sa Profession de Foy, avec un zele qui ne laissa point douter qu'elle ne fust veri-

tablement penetrée des veritez Catholiques.

Paris suit l'exemple des Provinces , & on y voit tous les jours des Conversions sans nombre. Il ne manquoit aux Heretiques que d'écouter ce que leurs Ministres apprehendoient qu'on ne leur expliquast trop clairement, parce qu'ils sçavoient que la verité leur seroit bientôt connue. Jugez combien ils doivent aux bontez du Roy , qui les ayant mis en quelque sorte d'obligation de se faire instruire , les a mis

en mesme temps dans la voye du Salut. En effet la pluspart avoient qu'ils y seroient entrez bien phûtoft, si on ne les avoit pas détourné d'entendre la verité qu'ils reconnoissent presentement.

J'apprens que M^r Amproux Conseiller au Parlement de Paris, surprit agreablement tous ceux de sa Compagnie en entrant parmy eux comme Catholique, le jour qu'on fit la Mercuriale.

Comme les Lettres de M^r Allard, Ancien President en

B b iiij

296 MERCURE

l'Election de Grenoble, vous ont toujours paru curieuses, & que la dernière parloit des premières Conversions du Dauphiné ; je ne dois pas oublier à vous faire part de celle que je viens d'en recevoir. Vous y trouverez la suite du changement qui s'est fait en cette Province.

A L'AUTEUR DU MERCURE GALANT.

A Grenoble le 17. Novembre 1685.

JE vous ay instruit, Monsieur, par ma Lettre du 6. d'Octobre dernier, de plusieurs Conversions

arrivées en cette Province, & je vous ay promis de continuer à vous faire part des progrès que la Grace & les admirables cooperations de nos Calvinistes ont heureusement achevez. Enfin, graces au Ciel, tout le Dauphiné est aujourd'huy d'une mesme Religion. Les Pretendus Reformez de la Ville de Grenoble, commencerent à défiler le mesme jour que je vous écrivis; & le Dimanche suivant on les vit courir en foule à l'Evesché, dont les Chambres, les Salles, les Cabinets, les Chapelles, les Degrez & les Courts furent d'abord si remplis, qu'à peine pouvoit-on

298 MERCURE

trouver un endroit vuide. Mef-
 sire Laurent de Periffol, Seigneur
 d'Allieres & de Giere, President
 au Parlement, qui a fuccédé à
 fon Pere dans la mefme Charge;
 Noble Ifaac de Chabrieres Sei-
 gneur de Baix; Noble Alexan-
 dre Pasqual, Seigneur du Roure
 & de Meirins, Confeillers au
 mefme Parlement, qui ont feruy
 en la Chambre Mipartie; Noble
 Sanson Vial Tresorier de France,
 & plusieurs Gentilshommes de
 cette Ville & de la Campagne
 qui se rencontrerent alors à Gre-
 noble, donnerent les premiers e-
 xemples, qui furent fuivis avec

empressement de tous les Protestans du dernier ordre. Ceux des autres lieux de la Province ne l'eurent pas plutôt sceu, que d'un commun consentement ils firent leur declaration entre les mains des Prelats, ou des Curez des Paroisses, en sorte que tout est aujourd'huy Catholique. Mr le Bret nostre Intendant, & Mr de la Trousse Lieutenant General, ont esté à Mens au commencement de ce mois, pour y faire raser le seul Temple qui restoit debout, avec celui de Grenoble; mais celui-cy ayant esté destiné, par Arrest du Conseil du 6. d'Aoust dernier,

300 MERCURE

pour faire une Eglise Paroissiale pour les Fauxbourgs de cette Ville, on le laisse en l'estat qu'il est, tres-bien basti d'une forme octogone, couvert d'ardoises à la Manjarde, entouré d'une grande Court garnie presque par tout de plusieurs rangs de Tilleuls, fermée par un grand Portail, & par de fortes & hautes murailles. Voilà, Monsieur, de quelle maniere a finy une Religion commencée en cette Province sous le Regne de Henry II. portée dans le cœur de la pluspart de ceux qui l'embrasserent, par les violences de François de Beaumont Baron des Adress, par les

persuasions de Charles Dupuy
Marquis de Montbrun, & par
l'auborité de François de Bonne
Seigneur de Lesdiguières, & qui
fut soutenüe par quelques Princes
du Sang qui s'estoient laissez mal-
heureusement corrompre. Ce fa-
meux changement devoit arriver
sous le Regne du plus grand Mo-
narque de la Terre, sous un Regne
tout remply de miracles, & dont
l'Histoire étonnera la Posterité la
plus éloignée. Il n'y a aucune Pro-
vince en France où il y eut tant de
Religionnaires à proportion qu'en
celle cy. Elle a mesme produit plu-
sieurs Ministres sçavans, des Ou-

302 MERCURE .

vrages desquels j'ay parlé dans ma Bibliothèque de Dauphiné, & parmy eux a esté Guillaume Farel, premier Ministre de Genève, au commencement de sa corruption mesme avant Calvin. La Chambre de l'Edit supprimée en 1679. fut créée en 1577. Au commencement il n'y eut qu'un President & quatre Conseillers, & à la fin on y mit six Conseillers, & on la fit mipartie. Voicy le Rolle des Officiers Protestans qu'elle a eus depuis sa création jusques à present.

PRESIDENTS.

Jacques Colas la Madeleine, estoit d'Orange.

Vincent Gentillet estoit du Dioce-
se de Vienne, & nous a laissé
plusieurs Ouvrages dont je par-
le dans ma Bibliotheque de
Dauphiné, & dans mon Di-
ctionnaire de la mesme Pro-
vince.

Soffrey de Calignon, qui fut en-
suite Chancelier de Navarre;
dont j'ay composé & fait im-
primer la Vie.

Barthelemy Marquet de Valen-
ce, dont la Famille est Ca-
tholique depuis long-temps.

Charles Ducroz, dont la Famille
subsiste encore dans la Ville de
Dye, & qui vient de se con-
vertir.

304 MERCURE

*Samson de Perissol Seigneur d'Al-
lières & de Giere.*

*Laurent de Perissol, de la conver-
sion duquel je viens de parler,
& qui par ce moyen est deve-
nu le second President du Par-
lement.*

CONSEILLERS:

*Soffrey de Calignon, qui fut en-
suite President ; sa Famille
subsiste encore.*

*Vincent Gentillet, qui fut aussi
President.*

*Pierre Fauvet, dont la Famille
finit en luy.*

Jean de Savasse, de mesme.

*Barthelemy Marquet, qui a esté
aussi President.*

GALANT. 305

Charles de Veilheu, dont la Famille est éteinte de nos jours, & estoit ancienne.

Marc Vulson; sa Famille subsiste par des Collateraux. Nous avons de luy quelques Ouvrages imprimez, que je rapporte ailleurs.

Gaspard de Gilliers. Un autre Gaspard de Giltiers son Neveu, a esté Conseiller en la Chambre de l'Edit de Paris, & s'est converty il y a longtemps.

Jacques de Calignon, Frere du Chancelier.

Novembre 1685. Cc

306 MERCURE

Daniel Armand, dont la Famille
subsiste par des Collateraux.

Jacques de Martinel, qui a des
Successeurs de son nom.

Michel de Gilliers, Fils de Gas-
pard.

Jacques de Vest d'Espeluche, dont
le Fils & le petit Fils ont suc-
cedé en sa Charge. J'ay com-
posé & fait imprimer la Ge-
nealogie de sa Maison, dans
le premier Volume de l'Histoi-
re Genealogique de cette Pro-
vince.

Abel de Calignon, Fils du Chan-
celier.

Alexandre de Perrinet, dont le

Marquis d'Arzeliers est Fils.
Charles Thonard estoit Etranger,
Et n'a laissé qu'une Fille ma-
riée au Baron des Adrets.

Pierre Armand, Fils de Daniel.
Pierre Ducroz, Fils du President.
Alexandre de Vesc d'Espeluche,
Fils de Jacques.

Isaac de Chabrieres, qui vient de
se convertir, Et est le second
Conseiller du Parlement.

Alexandre de Bardonnèche, de
la Famille Et de la Conver-
sion duquel je vous ay écrit au-
trefois.

Hector d'Agout de Bonnerval, de
la Famille des anciens Comtes

308 MERCURE

de Sault, comme j'ay fait voir en la Genealogie que j'ay fait imprimer. Son Fils, Seigneur de Vorepre, a fait son Abjuration de la plus genereuse maniere du monde, & il vient d'épouser Mademoiselle de la Baume, Fille d'un Maistre des Comptes.

François d'Yse de Rosans, dont j'ay aussi composé & fait imprimer la Genealogie au 3. Volume.

Jacques d'Yse de Saleon son Fils, de la Conversion duquel je vous ay parlé en ma precedente Lettre.

Marc - Conrad Sarrafin de la
Pierre. Sa Famille est Etran-
gere.

Alexandre de Vesc de Lalo, dont
la Conversion est fortement
souhaitée. Comme il est à Pa-
ris, il n'a pu suivre les ju-
dicious exemples de ses Colle-
gues qui sont en Dauphiné.

Pierre Chaluet est mort, & a
laissé un Fils qui s'est converty.
Alexandre Pasqual du Roure,
dont je viens de vous parler.
Je suis vostre, &c.

Ce n'est icy que la moitié
de la Lettre de M^r Allard.

210 MERCURE

L'autre moitié regarde une autre maniere, & je la reserve pour le mois prochain, aussi bien qu'un fort grand nombre d'Articles curieux touchant des Conversions éclatantes, & principalement ce qui s'est passé à Rouen, à Caën, à Sedan, & au Pays de la Marche, dont j'ay de tres-exactes Relations, avec des Discours prononcez sur ce sujet, qui ont esté admirez, & des Lettres fort estimées. Je vous feray part de toutes ces choses; & comme les grands progrès que fait la

GALANT. 311

Religion de tous costez, font deus au zele du Roy, je ne puis mieux finir cet Article que par le Rondeau que je vous envoie. Il est de M^r de Benferade. Cet illustre nom donne un si grand poids à tous les Ouvrages qui le portent, qu'il n'est pas besoin de vous en rien dire davantage.

Il y a quelques années que je vous envoyay toute l'Histoire du Comte Tekely dans une de mes lettres. Je vous marquay qu'après la Conspiration des Comtes de Serin & Tettembac, & du Marquis de Frangipany, ont voulu se saisir du Chasteau & des biens de son Pere, non qu'il eut trem-

312 MERCURE

pé dans cette Conspiration, mais parce que d'aussi puissans Sujets que luy estans redoutables, que ce qui venoit d'arriver devoit le rendre suspect, le Pere de Tekely fit sauver son Fils déguisé en Fillé, & mourut bien-tost après. Les Protestans de Hongrie se souleverent, & Tekely se trouva à leur teste à l'âge de dix-sept ans. Cette Rebellion augmenta, & l'esprit de Tekely la rendit assez heureuse. Enfin, soit que les Turcs fussent appellez en Hongrie par ces Rebelles, soit que les Troubles que ce jeune Comte soustenoit, leur eust fait croire qu'ils en feroient mieux leurs affaires en Allemagne, ils y fondirent, comme vous avez sceu. Ils eurent du desavantage devant Vienne,

Vienne , & l'année suivante les Allemans en eurent devant Bude. Mais ces derniers secourus de toutes parts , & sur tout de l'argent du Pape , & défendant d'ailleurs la cause de Dieu , ont eu des avantages si grands dans la dernière Campagne, & contre les Turcs , & contre les Mécontents , que le Grand Seigneur voyant murmurer les Peuples , & appréhendant un Soulevement de ce murmure , a cru devoir leur faire voir celui qu'il pretend estre l'Autheur de la Guerre , afin de les apaiser par ce qu'il jugera à propos de résoudre de ce Comte , & c'est pour cela què les Turcs qui sont adroits luy ont tendu les pieges que vous avez sceu , pour le faire tomber entre leurs mains.

Novembre 1685.

D d

Cependant ils ont ignoré leurs vrais intérêts, puis que le Comte Caprara avoit reçu ordre de l'Empereur de lever le Siege de Cassovie , ce qu'il auroit fait le lendemain ; mais les choses ont tourné tout autrement. Le Bacha de Varadin ayant dit au Comte Petrozzy Conseiller , & intime Amy de Tekely , qu'il devoit prendre le Commandement des Troupes , & marcher au secours de Cassovie. Ce Comte au lieu d'aller trouver les Rebelles , envoya un Député au Comte Caprara pour le prier d'obtenir sa grace de l'Empereur , & le mesme jour qui estoit le 25 d'Octobre , il fit rendre Cassovie. Les Rebelles furent ensuite incorporez dans les Troupes de Sa Ma-

jesté Imperiale , & l'on marcha du costé de Mongats. Cette Forteresse qui appartient au Comte Tekely , & dont la prise rendroit l'Empereur Maistre de toute la haute Hongrie. Les Turcs n'ont pas esté plus heureux du costé de la Pologne, quoy que leur Armée jointe à celle de leurs Alliez, soit beaucoup plus nombreuse que celle des Polonois , ils n'ont pu jetter aucun secours dans Kami-niek , & ont mesme esté poussez pendant quatre ou cinq jours par les Polonois. C'estoit tout ce que ces derniers pouvoient faire cette Campagne , ayant des Troupes beaucoup inferieures à celle de leurs Ennemis.

Comme les desordres qui sont arrivez dans la Hongrie sont

D d ij

316 MERCURE

grand bruit depuis long-temps ;
 je croy vous donner à vous &
 vos Amis une nouvelle agreable,
 en vous apprenant que le Sieur
 de Luynes & la Veuve Blageart,
 vont débiter un Livre nouveau,
 intitulé *Histoire des Troubles de
 Hongrie*. Elle est divisée en trois
 Volumes, & contient tout ce qui
 s'est passé à l'égard des Mécon-
 tens depuis l'année 1653. On y
 voit la naissance de leur revolte,
 & les progres qu'elle a eu jusques
 à present. Cette, Histoire nous
 manquoit, & on est obligé à
 l'Auteur, du soin qu'il a pris de
 ramasser en un Corps les divers
 Memoires qu'il a trouvez.

Le second Air nouveau que je
 vous envoie, est d'un Auteur
 fort celebre,

AIR NOUVEAU.

Fut-il jamais un plus char-
mant bonheur !

D'un vin choisy ma cave est
pleine ,

Et ma Philis enfin sensible à mon
ardeur ,

Après tant de rigueurs cesse d'être in-
humaine.

Entre ces deux plaisirs je partage
mon cœur ,

La nuit est à Philis , le jour à ma
bouteille.

L'une & l'autre sans cesse me ré-
veille ,

Fut-il jamais un plus charmant
bonheur !

La première Enigme du dernier
mois , a été faite sur le mot de

Dd iij.

318 MERCURE

l'Ombre, & il a esté trouvé par M^r N. de Lestang ; Il Cavalier Fredino ; Dom Radigues de la rue S. Severin ; Rault de Roüen, & l'Amant du bon Tabac de Bre-fil, ces trois derniers l'ont expliquée en Vers.

Le mot de la seconde Enigme estoit *l'Epy de bled*. Ceux qui l'ont expliquée dans son vray sens, sont M^{rs} d'Estouteville de Toury ; de Bardouille le Fils, de Roüen ; Henry Bachelet, Tapissier ; P. Carrier de Roüen ; de Cour de Pondevaux ; de la Bournat de Clermont ; l'Habitant de Saumur ; la belle Tranquille de la Porte de Richelieu ; & la Spirituelle de Lorme de Vitré. *En Vers.* M^{rs} Charpentier, Receveur des Tailles à Romorantin ; l'Epinaï

Buret de Vitré ; Avise de Caën, ruë de la Harpe ; le Roux, Médecin à Vitré ; de Souveras ; C. F. Lourdet, du quartier de la Place Maubert ; l'Adroit Manchot de la ruë Garanciere ; l'Homme à plus d'une affaire ; la Brunette Favorite du petit Colin ; & la plus aimable Brunette du petit Baptiste de la ruë Saint Germain.

Ceux qui ont trouvé les vrais mots de l'une & de l'autre, sont M^{rs} de Sorbierre, Banquier, ruë des cinq Diamans ; le petit Vassan de la petite Fan ; l'Amant des bons Hotteurs, de la ruë des Pastoureaux d'Orléans ; l'Assemblée de la Croix, de Saint Estienne de l'Isle en Flandre. *En Vers*, L. Bouchet, ancien Curé de Nogent le Roy ; Hordé de Senlis ; Larcange

Dd iiij

320 MERCURE

de Bourbon l'Archambault, le petit Colin ; & le petit Baptiste Frere du petit Colin de Pethiviers ; Gyges ; Alcidor ; la Belle Nourriture ; Sylvie ; l'Hermophile du Hoc ; la petite Assemblée A. & la petite Assemblée G. ces six du Havre.

Voicy deux Enigmes nouvelles ; les Pensées en ont esté fournies par Diane , au Berger de Flore , qui n'a fait que les mettre en Vers ; & Diane ou Sufane est cette jeune Enjouée dont il est parlé dans le dernier Extraordinaire p. 301.

ENIGME.

JE me rends familiere assez facilement.
Aux plus huppez je chante des injures ;

Je me plais à voler , & vole impunément ,
Sans avoir peur des fers n'y des
tortures.



Je n'ay qu'un seul habillement ,
La mode & la saison n'y font nul
changement ,
C'est une robe fort legere
Où le blanc & le noir ont leur com-
partiment ,
De la mesme façon que l'avoit ma
Grand-Mere.



Je suis pourtant d'un assez grand
renom ,
Gens du plus haut étage ont eu cinq
fois mon nom ,
Le Tarrusse l'affecte , & le Saint le
revere.

322 MERCURE

Q9

Jadis quand j'estois Fille , on m'accusa d'orgueil

Sur la qualité de Chanteuse ;

Et de là vient , dit-on , que je porte
le deuil.

Aujourd'huy l'on m'estime une grande
Causeuse ,

Sur tous lors que je n'ay qu'un œil.

AUTRE ENIGME.

HEros en fait de patience ,

Je souffre , hélas ! jusqu'aux derniers
abbois ,

Mépris , injure , coups , toute sorte
d'offence ,

Sans faire aucune résistance ,

Et sans mesme employer ma pitoyable
voix ,

A ma défense.



*Je passe aussi mes jours comme les
Penitens,*

*Dans le travail presque en tout
temps,*

*Mangeant peu , couchant sur la
dure.*

*Ne buvant jamais que de l'eau,
Vestu de gris , sans bonnet ny chapeau:*

Mais bien que pauvre creature

On tire un honneste Tribut

*De la pluspart des peines que j'en-
dure ;*

*Et j'ay toujours sur moy le signe du
Salut.*



*Mon sort ne cause point d'envie ;
Car s'il ne m'avient pas d'estre man-
gé des Loups ,*

*Après ma mort je reçois plus de
coups ,*

324 MERCURE

Que je n'en eus pendant ma vie.



J'ay des Freres de lait, & d'autres de renom ;

De ces derniers grande est la multitude ,

*N'en es-tu point , dis moy , toy qui
cherchès mon nom ?*

*En vain , s'il est ainsi , tu mets-là
ton étude.*

Jamais tu ne le trouveras ,

A moins que tu ne sçaches

D'un Amy franc qui ne te flate pas ,

*Ce que sous ton Sur-tout tu ca-
ches.*

Je vous ay quelquefois parlé
de M^r de Bonrepaus , Inten-
dant General de la Marine ,
& des Armées Navales de Sa
Majesté, dont il s'acquitte avec

beaucoup d'intelligence & d'exactitude. Ce fut luy qui entra dans Genes, lors que M^r le Marquis de Seignelay étoit devant cette Place. Tout le Monde sçait qu'il n'oublia rien pour persuader aux Genoïs ce qu'ils devoient faire, afin d'éviter les Bombes, qui causerent de si grands desordres dans leur Ville. Le mesme M^r de Bonrepaus vient estre pourveu de la Charge de Lecteur ordinaire de la Chambre du Roy, sur la Demission volontaire de M. l'Abbé de Dangeau. Vous pouvez croire qu'ayant toujours servy le Roy avec autant de zele que de succès, il en a esté receu avec beaucoup d'agrément.

Je sçay Madame, que vous n'avez pas esté la seule personne que

326 MERCURE

la nouvelle de la mort de M^r Courtin employée dans ma dernière Lettre ait alarmée ; vous avez cru que je parlois de celui qui a fait voir tant d'esprit & tant de zele , dans les importans emplois que Sa Majesté luy a confiés. C'estoit cependant de M^r Courtin , ancien Conseiller d'Etat , qui a autrefois esté en Allemagne & en Suede , & qui vivoit depuis quelque temps dans une grande Retraite. Je remets au mois prochain , tout ce qui regarde l'Ouverture du Parlement , & des autres Cours Superieures du Royaume , aussi bien que les honneurs funebres rendus de toutes parts à la memoire de feu M. le Chancelier , & quantité d'autres articles , que l'abondance de

la matiere m'a contrainct de re-
server. Je suis, &c.

A Paris ce 30. Novembre 1685.

*On a mis dans ma Lettre du mois
d'Octobre en parlant des Certificats
de M. les Medecins, donnez à M.
de Rouviere, pour marquer la bon-
té de sa Theriaque, le nom de Ri-
chard au lieu de celui de Lienard.*

*On a mis M. de Quincé, Gene-
ral des Armées du Roy, il faut met-
tre Lieutenant General.*

*Dans l'Article de M. l'Archevesque
de Sens, on a mis Monlezun Beze-
maux, au lieu de Mont-tuson de Be-
zemaux. Les Comtes de Bigorre,
Pardiac, Mont-tuson, Bezemaux ne
font qu'une mesme Maison, qui a fait
toutes ces Branches.*

Extrait du Privilege du Roy.

PAR Grace & Privilege du Roy, donné à Chaville, le 18. Juillet 1683. Signé, Par le Roy en son Conseil, JUNQUIERES. Il est permis au Sieur DANNEAU, Ecuyer, Sieur Devizé, de continuer de faire imprimer, vendre & debiter le Livre intitulé, MERCURE GALANT, & generalement tout ce qui dépend dudit Livre, par tel Imprimeur qu'il voudra choisir; Et defenses sont faites à tous Imprimeurs & Librairés, & tous autres, de faire imprimer, vendre & debiter ledit Livre, ny graver aucunes Planches servant à l'ornement d'iceluy, ny mesme de le donner à lire, pendant le temps & espace de dix années entieres, le tout à peine de six mille livres d'amende contre les Contrevenans, ainsi que plus au long il est porté esdites Lettres.

Registré sur le Livre de la Communauté, aux charges & conditions portées, le 14. Septembre 1683. Signé, ANGOT, Syndic.

Ledit Sieur DEVIZE' a cédé son droit du présent Privilege à C. Blageart, Imprimeur-Libraire, pour en joüir suivant l'accord fait entr'eux.



